

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



COTE D'IVOIRE DOCUMENT COMBINE DE STRATEGIE PAYS 2013-2017 ET DE REVUE DU PORTEFEUILLE 2013

Département ORWA

Octobre 2013

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----------|
| I. INTRODUCTION | 1 |
| II. CONTEXTE DU PAYS ET PERSPECTIVES | 1 |
| 2.1 Contexte politique, économique et social | 1 |
| 2.2 Options stratégiques..... | 8 |
| 2.3 Développements récents dans la coordination/harmonisation de l'aide et positionnement de la BAD dans le pays | 11 |
| 2.4 Performance du portefeuille | 12 |
| 2.5 Résultats et leçons tirées de la précédente stratégie | 13 |
| III. STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE POUR 2013-2017 | 14 |
| 3.1 Justification de l'intervention du Groupe de la Banque et piliers | 14 |
| 3.2 Orientations stratégiques | 15 |
| 3.3 Objectifs et piliers stratégiques du DSP | 15 |
| 3.4 Résultats attendus et cibles | 16 |
| 3.5 Programme de prêt et questions liées à l'allocation des ressources | 18 |
| 3.6 Suivi et évaluation de la stratégie. | 19 |
| 3.7 Principaux points de dialogue avec le pays | 19 |
| 3.8 Risques potentiels et mesures d'atténuation | 19 |
| IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS..... | 20 |

LISTES DES GRAPHIQUES

| | |
|---------------|----------------------------------|
| Graphique 1 : | Contexte politique, 2011 |
| Graphique 2 : | Taux de croissance réel du PIB |
| Graphique 3 : | Indice de prix à la consommation |
| Graphique 4 : | Solde budgétaire |
| Graphique 5 : | Solde du compte courant |
| Graphique 6 : | Indice de développement humain |
| Graphique 7 : | Indice sur les infrastructures |

LISTES DES TABLEAUX

| | |
|-------------|---|
| Encadré 1 : | Comparaison des résultats PEFA entre 2008 et 2012 |
| Encadré 1 : | Facilité des affaires en 2011 et 2012 (rang) |

LISTES DES ANNEXES

| | | |
|-----------|---|--|
| Annexe 1 | : | Matrice de résultats du DSP 2013-2017 |
| Annexe 2 | : | Programme indicatif de prêt pour la période 2013-2017 |
| Annexe 3 | : | Portefeuille de la Banque en Côte d'Ivoire au 30 juin 2013 |
| Annexe 4 | : | Plan d'amélioration de la performance du portefeuille pays avril 2013 |
| Annexe 5 | : | Secteurs d'interventions des principaux partenaires au développement |
| Annexe 6 | : | Evaluation de l'éligibilité aux prochains cycles du Guichet I - Appui supplémentaire de la FEF- sous le FAD 13 et FAD 14 |
| Annexe 7 | : | Principaux indicateurs de développement de la Côte d'Ivoire |
| Annexe 8 | : | Progrès vers la réalisation des OMD |
| Annexe 9 | : | Impact du retour du Groupe de la BAD sur la Côte d'Ivoire |
| Annexe 10 | : | Stratégie fiduciaire de la Banque en Côte d'Ivoire |

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

| | | |
|---------|---|---|
| BAD | : | Banque africaine de développement |
| CEDEAO | : | Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest |
| CDVR | : | Commission dialogue, vérité et réconciliation |
| CPIA | : | <i>Country policy and institutional assessment</i> |
| DSIR | : | Document de stratégie d'intégration régionale |
| DSP | : | Document de stratégie pays |
| DSPAR | : | Document de stratégie pays axé sur les résultats |
| DSRP | : | Document de stratégie de réduction de la pauvreté |
| EPIP | : | Evaluation des politiques et des institutions pays |
| FAD | : | Fonds africain de développement |
| FEF | : | Facilité en faveur des Etats fragiles |
| FMI | : | Fonds monétaire international |
| FP | : | Fiche pays 2011-2012 |
| FCFA | : | Franc de la Communauté financière africaine |
| IDH | : | Indicateur de développement humain |
| ITIE | : | Initiative pour la transparence dans les industries extractives |
| OMD | : | Objectifs du millénaire pour le développement |
| ONUCI | : | Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire |
| OPEV | : | Département de l'évaluation des opérations de la BAD |
| PAIMSC | : | Projet d'Appui Institutionnel Multisectoriel à la sortie de crise |
| PEMFAR | : | <i>Public expenditure management and financial accountability review</i> |
| PIDA | : | Programme for infrastructure development for Africa |
| PIB | : | Produit intérieur brut |
| PME/PMI | : | Petites et moyennes entreprises/petites et moyennes industries |
| PNCS | : | Programme National de Cohésion Sociale |
| PND | : | Plan national de développement (2012-2015) |
| PNUD | : | Programme des nations unies pour le développement |
| PP | : | Projets à problèmes |
| PPP | : | Projets potentiellement à problèmes |
| PPTTE | : | Initiative en faveur des pays pauvres très endettés |
| PTF | : | Partenaires techniques et financiers |
| PURSSAB | : | Programme d'Urgence de Restauration des Services Sociaux et Administratif de Base |
| SLT | : | Stratégie à long terme de la Banque 2013-2022 |
| UC | : | Unité de compte de la BAD |
| UEMOA | : | Union économique et monétaire ouest-africaine |

EQUIVALENCES MONETAIRES
(Taux en vigueur au mois de septembre 2013)

| | | |
|-----------------|---|-----------------|
| Unité monétaire | = | Franc CFA (XOF) |
| 1,0 UC | = | 745,128 FCFA |
| 1,0 UC | = | 1,53408 USD |
| 1,0 UC | = | 1,13594 EUR |
| 1,0 USD | = | 485,716 FCFA |
| 1,0 EURO | = | 655,957 FCFA |

DATES CLES

| | |
|--|------------------------|
| Approbation par OPSCOM de la note de conception : | 11 avril 2013 |
| Mission de préparation de la stratégie du DSP du : | 22 avril au 4 mai 2013 |
| Revue du rapport par l'équipe pays : | 18 septembre 2013 |
| Revue du rapport par OPSCOM : | 17 octobre 2013 |
| Revue et validation par le Gouvernement : | 23 octobre 2013 |
| Examen par les Conseils (date indicative) : | 4 décembre 2013 |

EQUIPE DU DSP

| | | | |
|---|-------------------------------------|--|-------|
| Département régional et équipe en charge du DSP | F. PERRAULT | Directeur entrant | ORWA |
| | J. K. LITSE | Directeur sortant, | ORWA |
| | F. BAKOUP | Spécialiste en chef | ORWA |
| | P. YEMBILINE | Economiste pays en chef | ORWA |
| | D. NDOYE | Economiste pays supérieur | ORWA |
| | K. DIALLO | Chargé de Programme pays en chef | ORWA |
| | H. DRISSI | Chargé de Programme pays en chef | ORWA |
| Membres de l'équipe de préparation | K. BA, | Chef de Division | OWAS |
| | N. KACEM | Agroéconomiste principal | OSAN |
| | J. N. ILBOUDO | Ingénieur des transports principal | OITC |
| | F. SYLLA | Chargé principal de Renf. des capacités | OSFU |
| | A. COULIBALY | Expert en chef Gouvernance | OSGE, |
| | R. DIALLO-DIOP | Chargée principale du Secteur privé | OPSM |
| | M. DIOP LY | Spécialiste santé principal | OSHD |
| | M. N. CONTE | Spécialiste en chef des Acquisitions | ORPF |
| | E. AKITANI | Spécialiste supérieur Energie | ONEC |
| | S. ALISSOUTIN | Economiste de recherche supérieur | EDRE |
| | A. NIYUBAHWE | Economiste principal chargé de Politique | ORPC |
| | C. BAI | Architecte | ONRI |
| | G. MBOYA, | Expert statisticien | ESTA |
| | A. YAHIAOUI | Spécialiste en chef TIC | OITC |
| | B.. FOKO TAGNEM | Economiste supérieur de l'Education | OSHD |
| N. HATHOURA | Economiste supérieur de l'Education | OSHD | |
| E. KOUASSI | consultante, spécialisée en Genre | ORQR | |
| S. MAHIEU | Jeune Professionnelle | SAOR | |
| Equipe des pairs évaluateurs | P. DOUGNA | Socio-économiste en chef | OSHD |
| | T.HOUENINVO | Economiste pays principal | SNFO |
| | A. DIAW | Chargé de programme pays en chef | CDFO |
| | T. MOURGUES | Consultant | OPSM |

RESUME ANALYTIQUE

1. La situation politique et sécuritaire de la Côte d'Ivoire s'est progressivement normalisée avec la fin de la crise post-électorale en avril 2011. La tenue apaisée des élections législatives en décembre 2011, l'élection du nouveau Président de l'Assemblée nationale en mars 2012 et les élections locales (régionales et municipales) d'avril 2013 ont achevé le processus de remise en fonctionnement des institutions de la République. Le calendrier électoral prévoit des élections présidentielles en 2015. Par ailleurs, la réforme de l'armée se poursuit, parallèlement au processus de DDR qui concerne une population cible de 64 777. La réinsertion de 30 000 démobilisés est en cours, l'objectif du Gouvernement est d'achever le processus en 2014. La Commission dialogue, vérité et réconciliation (CDVR) a démarré ses activités et des libertés provisoires ont été accordées à des prisonniers, de la crise post-électorale, proches de l'ancien régime. Le Gouvernement s'apprête à soumettre à l'Assemblée nationale (AN) deux projets de lois portant respectivement sur le « statut de l'opposition » et le « financement des partis politiques ». Deux nouvelles lois visant à mieux règlementer les épineuses questions de la nationalité et de la propriété foncière à l'origine des tensions ont également été adoptées.

2. L'activité économique connaît une forte reprise, bien que traduisant en partie un effet de rattrapage. Le taux de croissance du PIB a atteint 9% en 2012, après une baisse de 4,8% en 2011. Cette croissance a été principalement impulsée par la réalisation de grands chantiers d'infrastructures socio-économiques engagés par le gouvernement et dans une certaine mesure, la reprise des activités commerciales. Le coût de la reconstruction nationale continue de peser sur les finances publiques et les comptes extérieurs sont marqués par l'importante progression des importations liées à la reprise économique. La Côte d'Ivoire a atteint le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, ce qui renforce la crédibilité du pays vis-à-vis de l'extérieur et ouvre des voies non seulement au retour de l'aide publique au développement mais également à une intensification des investissements directs tant national qu'international. L'un des défis majeurs du Gouvernement sera de maintenir la croissance économique dans la durée et de faire en sorte qu'elle puisse répondre aux attentes nombreuses et pressantes de la population.

3. En effet, le contexte social reste marqué par un chômage qui a atteint un niveau record suite à la fermeture des entreprises et l'atonie qu'ont connues les activités économiques pendant la période des crises y compris dans le secteur agricole et le secteur informel, principaux viviers de l'emploi en Côte d'Ivoire. La Côte d'Ivoire demeure parmi les pays à développement humain faible en se classant au 168ème rang sur 187 pays en 2012. L'évaluation de la gouvernance par la Fondation Mo Ibrahim classe la Côte d'Ivoire au 46ème rang sur 52 pays en 2011. La perception de la corruption reste encore élevée, selon l'indice de Transparency International (130e rang sur 176 pays en 2012). Malgré les efforts engagés par les autorités depuis 2011, le climat des affaires reste entravé par les conséquences des crises qu'a connues le pays. En outre, des efforts seront nécessaires pour institutionnaliser les pratiques de recours systématiques à des procédures concurrentielles dans le cadre des marchés publics.

4. Le Gouvernement a élaboré, sur une base participative, le Plan National de Développement 2012-2015 (PND) qui bénéficie de l'appui des partenaires au développement de la Côte d'Ivoire. Son objectif est de poser dès 2015 les fondements d'une croissance forte et inclusive permettant à la Côte d'Ivoire d'accéder au stade d'un pays émergent à l'horizon 2020. L'enjeu du PND est de créer les conditions nécessaires à une paix et une stabilité durables, d'orchestrer la transformation structurelle de l'économie à long terme et de redonner à la Côte d'Ivoire son rôle de leadership régional. La mise en œuvre du PND devrait permettre la restauration/construction des infrastructures en privilégiant une approche sous forme de Partenariat Public Privé et plus généralement le développement du secteur privé qui est appelé à financer 54% du coût total de la stratégie. Cependant, même si le PND offre au pays une réelle opportunité d'un développement accéléré et plus largement partagé, il n'en demeure pas moins que sa mise en œuvre doit faire face à un certain nombre des défis parmi lesquels figurent : (i) le maintien de la paix et de la stabilité socio-politique qui passe par la consolidation de la situation sécuritaire, principale source de de fragilité ; (ii) le renforcement de la cohésion sociale et la poursuite

des efforts de réconciliation pour le rétablissement de la confiance entre les communautés ; (iii) l'amélioration de la gouvernance au niveau institutionnel, au niveau du climat des affaires et de la gestion des finances publiques ; et (iv) l'amélioration de la qualité des infrastructures économiques et des ressources humaines pour répondre aux besoins d'une économie moderne.

5. La Côte d'Ivoire abritant le siège de la Banque, les attentes du Gouvernement et de la population au regard de son retour et de ses interventions en soutien au PND sont nombreuses. La Banque s'est montrée à la hauteur de cette attente en élaborant, dès la fin de la crise post-électorale d'avril 2011, une Fiche-pays (FP) 2011-2012 définissant une stratégie de réengagement rapide sous le FAD 12 et en conformité avec la Facilité en faveur des Etats fragiles (FEF). L'évaluation de la FP et la revue du portefeuille ont montré que les interventions étaient bien adaptées au contexte de sortie de crise notamment le Programme d'urgence pour la restauration des services sociaux et administratifs de base (PURSSAB) et le Projet d'appui institutionnel Multi secteur de sortie de crise (PAIMSC) qui ont contribué à couvrir les besoins urgents du pays et renforcer la cohésion sociale et à la réconciliation dans les ex-zones Centre-Nord-Ouest (CNO). Le projet PAIMSC a reçu en juillet 2013 l'un des deux prix d'excellence décernés à la Banque par le Trésor américain.

6. La Banque est perçue comme un acteur clé susceptible d'apporter, en étroite collaboration avec les autres partenaires qui soutiennent le PND, une contribution substantielle et efficace. Le DSP 2013-2017 vise à répondre à cette attente en accompagnant le Gouvernement à travers un soutien à trois objectifs stratégiques majeurs du PND portant respectivement sur le renforcement de la gouvernance et de la cohésion sociale (objectif n°1), la création de richesses et leur répartition équitable (objectif n°2) et le repositionnement de la Côte d'Ivoire sur la scène régionale et internationale (objectif n°5). Ces objectifs sont parfaitement en phase avec les priorités opérationnelles de la stratégie décennale 2013-2022 de la Banque ainsi que celles du DSIR (2011-2015) pour l'Afrique de l'Ouest qui mettent l'accent sur la nécessité d'élargir les opportunités de développement à toutes les couches sociales, le développement des infrastructures pour soutenir la transformation structurelle des économies et la promotion du commerce intrarégional.

7. L'élaboration du DSP a suivi un processus participatif comprenant un dialogue soutenu avec la partie nationale, le secteur privé et la société civile. La stratégie sera axée sur deux piliers à savoir : (i) **Renforcement de la gouvernance et de la responsabilité** ; (ii) **Développement des infrastructures en soutien à la relance économique**. **Le premier pilier**, en soutien à l'objectif stratégique 1 et 2 du PND, vise à créer un contexte favorable à une meilleure inclusion socio-économique en répondant aux demandes d'amélioration de la gouvernance et de la prestation de service de base en faveur de la population. Les interventions s'orienteront vers des appuis au processus d'insertion et de réinsertion sociales et économiques et la prise en compte des préoccupations des populations, en particulier celle des plus démunies, dans la planification et l'exécution des finances publiques. **Le second pilier**, en appui à l'objectif stratégique 2 du PND, vise à soutenir l'exploitation optimale des ressources naturelles à travers le développement d'infrastructures de qualité, dans les domaines de l'agriculture, des transports et de l'énergie pour soutenir la relance économique.

8. En articulant les choix opérationnels de la Banque sur la promotion et la maximisation des opportunités de croissance à travers une gestion durable des ressources naturelles y compris l'accroissement de la productivité agricole ainsi que le renforcement de la qualité des infrastructures économique, le DSP contribuera aux efforts visant à une transition vers la croissance verte. Il contribuera également à la réduction des sources de fragilité, à la promotion de l'intégration régionale et au développement des compétences qui sont des priorités opérationnelles de la stratégie décennale de la Banque. La Banque renforcera également ses efforts visant à identifier des projets susceptibles d'être financés sur le guichet du secteur privé. Elle entreprendra, en collaboration avec le Gouvernement et les autres PTF, une série d'études analytiques qui contribueront à informer le dialogue politique et appuyer la mise en œuvre du PND.

I. INTRODUCTION

1. Après une décennie de crise socio-politique qui a sévèrement affecté l'activité économique et les secteurs sociaux, la Côte d'Ivoire a entamé depuis la fin du premier semestre 2011, un processus de reconstruction et de relance de son économie avec la double ambition de redevenir un pays phare dans l'économie de la sous-région Afrique de l'ouest, et un pays émergent à l'horizon 2020. Ainsi, bien que demeurant en situation de post-conflit, la Côte d'Ivoire a amorcé une phase de redressement progressif à travers une amélioration significative du mode de fonctionnement de l'État, le déploiement de l'administration sur toute l'étendue du territoire et l'adoption de réformes macroéconomiques favorables à la relance.

2. Dans ce contexte, l'élaboration d'un nouveau Document de stratégie pays (DSP) sur la période 2013-2017 pour soutenir ce nouvel élan se justifie à plusieurs égards. Le DSP offre à la Banque et à la Côte d'Ivoire l'occasion d'inscrire leur coopération mutuelle dans une perspective de moyen terme, après deux stratégies transitoires, entre 2009 et 2012, qui ont permis à la Banque d'apporter un soutien substantiel répondant aux besoins immédiats dans un contexte de sortie de crise. Le DSP 2013-2017 s'appuie, sur le Plan national de développement (PND) adopté en mars 2012 et constitue le principal instrument de mise en œuvre de l'engagement de soutien au PND exprimé par la Banque à l'occasion du groupe consultatif de décembre 2012. Il servira également de cadre pour l'analyse de l'éligibilité de la Côte d'Ivoire aux ressources du prochain cycle de la Facilité en faveur des Etats fragiles (FEF), conçue par la Banque pour aider les pays dits fragiles à réduire les sources de vulnérabilité à l'origine des conflits. C'est également le cadre indiqué pour traduire au niveau de la Côte d'Ivoire, les orientations stratégiques de la Banque, notamment celles de la Stratégie décennale 2013-2022 et de la stratégie d'intégration régionale (DSIR) pour l'Afrique de l'Ouest.

3. Le présent document est structuré de la façon suivante : après cette introduction, il décrit le contexte du pays et les perspectives à court et à moyen termes, ainsi que les options stratégiques du gouvernement, présente la stratégie d'intervention de la Banque en Côte d'Ivoire sur la période 2013-2017 avant de conclure par une recommandation soumise à l'attention du Conseil.

II. CONTEXTE DU PAYS ET PERSPECTIVES

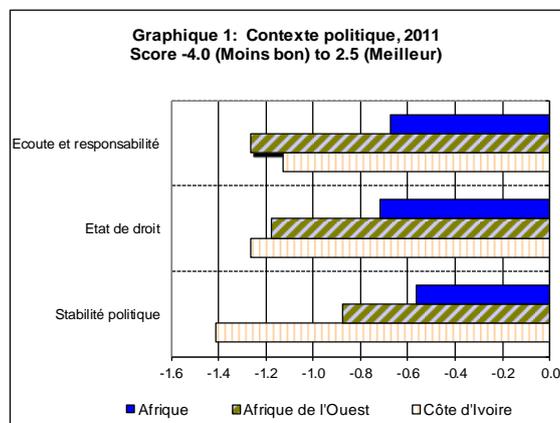
2.1 Contexte politique, économique et social

2.1.1 Situation politique et sécuritaire

2.1.1.1 Avec la fin de la crise post-électorale d'avril 2011, la situation politique et sécuritaire s'est progressivement normalisée. Les élections législatives de décembre 2011 et locales couplées (régionales et municipales) d'avril 2013 ont parachevé le processus de remise en fonctionnement des institutions de la République. Par ailleurs, la réforme de l'armée est en cours avec le renforcement des moyens d'actions et des capacités opérationnelles des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), des forces de police notamment dans la lutte contre le Grand banditisme et le racket ainsi que le renforcement des brigades de police et de gendarmerie dans les villes frontalières. En ce qui concerne les ex-combattants, le processus de réinsertion concerne une population cible de 64 777. Sur ce nombre, l'objectif du Gouvernement est de réinsérer 30 000 démobilisé en 2013 et le reste soit 34 777 en 2014. Outre l'armée et d'autres corps de la fonction publique (gardes pénitentiaires, douanes, eaux et Forêt, protection civile), les domaines de la réinsertion concerne l'auto-emploi dans le commerce, l'artisanat, l'agriculture et le transport. Au titre de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale, la Commission dialogue vérité et réconciliation (CDVR) poursuit ses activités avec notamment la mise en place des commissions locales et le démarrage des consultations. Le gouvernement est conscient que beaucoup reste à faire notamment en terme de dialogue et s'attèle à maintenir les acquis. Les indices de "droits politiques" et de "libertés civiles" se sont améliorés en permettant au pays d'atteindre le statut d'Etat "partiellement libre" selon l'édition 2013 des libertés

politiques de « Freedom House » contre le statut “non libre” précédemment. Cependant, le pays a connu en 2012 et 2013, des attaques sporadiques perpétrées par des groupes armés contre des localités, des casernes de l'armée et des commissariats de police. En outre, des incidents ont émaillé certains endroits du pays au cours des dernières élections locales d'avril 2013. Le pays affiche également en dépit des progrès réalisés, des scores encore insuffisants en ce qui concerne la stabilité politique et l'écoute et la responsabilité (voir graphique 1).

2.1.1.2 Les Autorités entendent poursuivre leurs efforts visant à consolider le processus de réconciliation nationale en vue de renforcer la cohésion sociale. L'Assemblée nationale a voté de nouvelles lois visant à mieux régler les épineuses questions de la nationalité et de la propriété foncière qui ont été des sources de tensions. D'une manière générale, le retour volontaire de certains réfugiés, la remise en liberté provisoire des prisonniers de la crise post-électorale, proche de l'ancien Président, les deux projets de loi portant respectivement sur le statut de l'opposition et le financement des partis politiques vont dans le sens de l'apaisement et sont de nature à favoriser le dialogue politique. Le Gouvernement s'est engagé à conduire les réformes de l'appareil judiciaire pour garantir son impartialité, à poursuivre des réformes de l'appareil sécuritaire pour enrayer les poches d'insécurité notamment à l'ouest du pays et à assurer une gestion équitable du foncier rural. A moyen terme, la consolidation de la stabilité permettra de mettre en œuvre plus efficacement les politiques de développement en orientant l'aide des partenaires au développement du pays vers le soutien à une croissance économique forte, inclusive et verte, nécessaire à la consolidation de la stabilité et à la sortie de la fragilité.



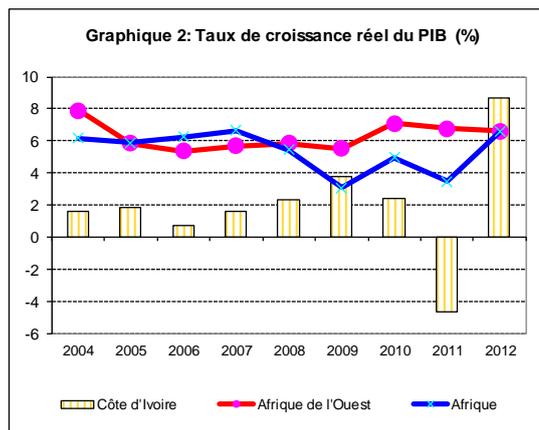
Source: Département des statistiques de la BAD en utilisant les données du WEF 2012

2.1.2 Situation économique

Croissance, moteurs de la croissance et perspectives

2.1.2.1 L'activité économique connaît un nouvel élan depuis la fin de la crise socio-politique de 2011. Bien que traduisant en partie un effet de rattrapage, la croissance économique a atteint 9% en 2012 et reflète la résilience de l'économie ivoirienne, après un choc de croissance en 2011 avec une contraction du PIB de 4,8% (graphique 2).

2.1.2.2 La croissance a été tirée par le secteur tertiaire contribuant à hauteur de 48% du PIB en liaison avec la bonne tenue de la téléphonie, du transport, et du commerce suite à l'amélioration de la situation sécuritaire et à la reprise des importations. Le secteur secondaire (22% du PIB) en particulier la branche des bâtiments et travaux publics (BTP) s'est consolidé, du fait de la réalisation des infrastructures socio-économiques. Le secteur primaire (30% du PIB), a pour sa part enregistré un ralentissement en 2012 du fait de la dégradation des infrastructures de production agricoles et des contre-performances réalisées par l'agriculture d'exportation et l'extraction minière. Le recul de la production cacaoyère, suite au repos végétatif explique la baisse de l'agriculture d'exportation, tandis que le repli de l'extraction minière est imputable à la chute de la production pétrolière et gazière, du fait de la déplétion naturelle et la fermeture de certains puits pour des travaux.



Source: Département des statistiques de la BAD, PEA mars 2013

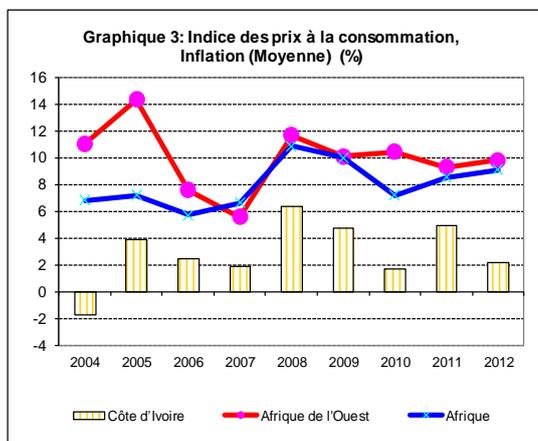
2.1.2.3 La reprise de l'économie ivoirienne devrait se consolider au cours des années 2013 et 2014, avec un taux de croissance moyen du PIB réel projeté à 9,0%. Le redressement de la production pétrolière et gazière, la reprise de la croissance dans le secteur agricole qui devrait bénéficier de la réforme de la filière café-cacao et dans les services, la poursuite des grands chantiers de l'Etat et l'accroissement de l'investissement privé devraient constituer les principaux déterminants de la croissance pour les années à venir. Ces perspectives favorables sont toutefois sujettes au maintien de la stabilité sociopolitique, une consolidation de la situation sécuritaire et une mobilisation suffisante des financements extérieurs pour la mise en œuvre du PND.

Gestion macroéconomique

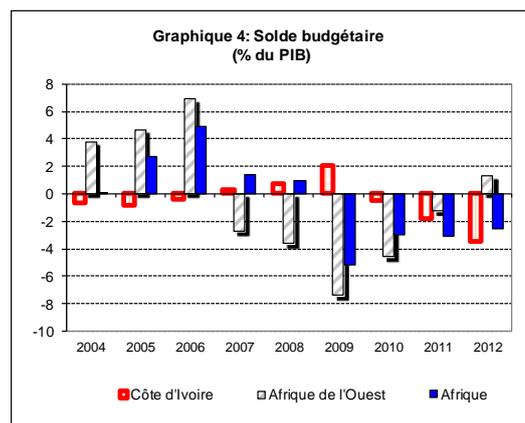
2.1.2.4 *L'inflation est revenue au niveau de la norme communautaire ($\leq 3\%$) fixée au sein de l'Union Economique et monétaire ouest africaine (UEMOA). En effet, après avoir oscillé entre 4,9% en 2011 et 2% en 2012, elle est estimée à 3,5 % à fin juin 2013 en liaison avec les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la cherté de la vie, notamment : (i) la régulation des prix des produits de grande consommation; (ii) l'approvisionnement des marchés en produits de première nécessité ; et, (iii) la suspension temporaire des droits et taxes d'entrée sur le riz entre août et octobre 2012.*

2.1.2.5 *La situation budgétaire a connu une dégradation en 2011 et 2012. En effet, alors que les recettes (dons compris), soutenues par la réorganisation des services fiscaux, se sont établies à 19,6% du PIB en 2012, le même niveau qu'en 2011 (19,6), les dépenses affichent une progression, passant de 21,4% du PIB en 2011 à 23,1% en 2012. Cette hausse est consécutive à la progression de la masse salariale en relation avec les efforts de reconstruction (prise en charge des enseignants bénévoles des zones Centre-Nord-Ouest) et au recrutement exceptionnel d'ex-combattants. Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales est ainsi estimé à 43,5% en 2012, au-dessus du seuil maximal de 35% retenu dans l'UEMOA. Le déficit budgétaire s'est aggravé en 2012, se situant à 3,5% du PIB contre 1,8% du PIB en 2011 (voir graphique 4), et a été principalement financé sur ressources extérieures et des emprunts sur le marché financier régional.*

2.1.2.6 *La Côte d'Ivoire a atteint le point d'achèvement de l'Initiative en faveur de pays pauvres très endettés (PPTe) en juin 2012. La Banque a contribué à l'atteinte de ce résultat à travers l'apurement des arriérés, à hauteur de 240,96 millions d'UC. L'encours de la dette extérieure publique ou garantie par l'État est revenu de 52,2 % du PIB à fin 2011 à 31,6 % du PIB en 2012. L'analyse de la viabilité de la dette réalisée en juin 2012 indique que le risque de surendettement du pays est désormais modéré après les allègements de dette. Le gouvernement a également réussi à restructurer sa dette intérieure, en allongeant les échéances et mobilise des ressources sur le marché financier régional. Pour consolider la viabilité de la dette, le gouvernement a mis en place, avec l'appui du FMI, une nouvelle stratégie exhaustive de gestion de la dette qui couvre la dette intérieure et extérieure. Le pays devra en outre, poursuivre la mise en œuvre de*



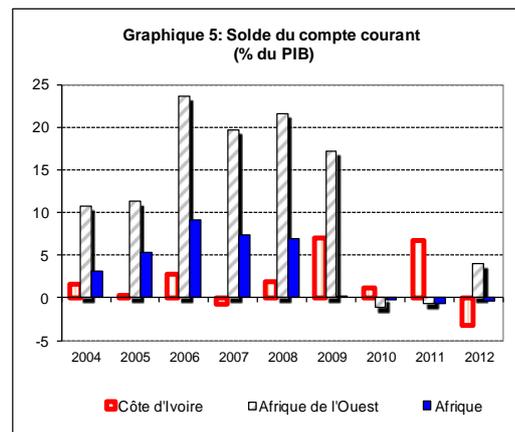
Source: Département des statistiques de la BAD, PEA mars 2013



Source: Département des statistiques de la BAD, PEA mars 2013

son plan d'apurement des arriérés intérieurs estimés à 326,8 milliards¹ à fin mars 2013 et qui pèsent sur les capacités d'autofinancement des PME.

2.1.2.7 *Le compte courant extérieur, a enregistré un déficit de 3,3% du PIB en 2012, après un excédent de 6,7% en 2011.* Ce déficit est le premier enregistré depuis cinq ans et résulte des effets combinés de l'importante progression des importations (33,4% du PIB en 2012 contre 27,7% en 2011) induite par la reprise économique d'une part, et d'autre part, du recul des exportations de cacao et de pétrole. Ce déficit a été financé en partie par la progression des investissements directs étrangers (IDE), passés de 1,1% du PIB en 2011 à 1,8% du PIB en 2012. Reflétant la dégradation du compte courant, la situation monétaire est caractérisée par une contraction des réserves extérieures. La masse monétaire s'est cependant accrue de 6,3% par rapport à 2011, essentiellement sous l'effet de la hausse des crédits à l'économie dans un contexte de retour à la normale de l'activité économique.



Source: Département des statistiques de la BAD, PEA mars 2013

2.1.3. Gouvernance

2.1.3.1 *Les performances en matière de gouvernance économique et financière demeurent contrastées.* Le pays a fait des progrès en matière de gestion financière avec la mise aux normes de l'UEMOA de la classification et de la nomenclature budgétaire et l'élaboration d'interface entre le système d'exécution du budget et le système des marchés publics. La notation du pays dans l'EPIP 2012 relative au critère « gestion et institutions du secteur public » s'est établi à 3,1 contre 2,9 en 2011. L'évaluation des finances publiques selon la méthodologie PEFA² 2013 montre des progrès notables par rapport à celle faite en 2008 (voir tableau1). Toutefois, des améliorations sont nécessaires en ce qui concerne notamment l'examen de la Loi de Finances annuelle et des rapports par le pouvoir législatif, l'efficacité de la politique des dépenses, l'efficacité des contrôles internes et la mobilisation des ressources internes. Le taux de pression fiscale s'est maintenu en moyenne à 16% du PIB au cours des cinq dernières années, niveau inférieur au seuil communautaire de 17%. Le système fiscal fait face aux problèmes des capacités de l'administration des recettes, la rationalisation des exonérations fiscales et la lutte contre la fraude fiscale.

2.1.3.2 L'évaluation de la gouvernance par la Fondation Mo Ibrahim classe la Côte d'Ivoire au 46ème rang sur 52 pays en 2011. D'une manière générale, des efforts importants doivent être réalisés afin d'assurer une meilleure prestation des biens et services publics aux citoyens par les pouvoirs publics et acteurs non-étatiques. La perception de la corruption reste également encore élevée, selon l'indice de perception de la corruption de Transparency International (130e rang sur 176 pays en 2012), avec un score de 29 sur une échelle de 100.

2.1.3.3 Dans le domaine des marchés publics, la création d'une Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics constitue une avancée considérable. Les points d'amélioration portent sur le recours excessif à des procédures non concurrentielles, les audits des marchés publics, le renforcement des capacités techniques des acteurs notamment les collectivités décentralisées et autorités publiques, les sanctions des entreprises dans le cadre des irrégularités

Tableau 1 : Comparaison des résultats PEFA entre 2008 et 2013

| | | |
|-------------|----|----|
| Nombre de A | 1 | 3 |
| Nombre de B | 4 | 11 |
| Nombre de C | 8 | 8 |
| Nombre de D | 13 | 6 |
| Non noté | 2 | 0 |

¹ Une grande partie de ces arriérés concerne la consolidation des découverts statutaires 2002 de la BCEAO.

² Cadre de mesure de la performance de la gestion des finances publiques 2013 en cours.

et, l'amélioration de l'accès à la commande publique des PME. Le pays s'est engagé à renforcer la transparence dans la gestion de ces importantes ressources naturelles, notamment dans la négociation et la diffusion des contrats de partage de production entre le gouvernement et les compagnies pétrolières. A cet égard, il convient de souligner que la Côte d'Ivoire a obtenu en mai 2013 le statut de pays conforme de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). Le Conseil d'Administration a félicité le Gouvernement pour l'amélioration de la qualité des rapports produits par la partie nationale.

2.1.4. Climat des affaires et compétitivité

2.1.4.1 L'environnement des affaires se remet progressivement des conséquences des crises qu'a connues le pays et la faiblesse des réformes au cours de la dernière décennie. Ainsi, selon le rapport « *Doing Business 2013* » de la Banque mondiale sur la facilité des affaires, la Côte d'Ivoire est classée au 177ème rang sur un total de 185 pays (voir tableau 2). Les efforts sont en cours avec l'adoption en juin 2012 d'un code d'investissement beaucoup plus attractif et la mise en place du Centre de promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI), guichet unique des investissements pour faciliter les formalités en matière de création d'entreprise et la réduction des coûts et délais liés à ces formalités. Le gouvernement a également mis en place un tribunal de commerce.

Tableau 2: Facilité des affaires en 2011 et 2012 (Rang)

| Intitulé | Rang en 2011 | Rang en 2012 | Statut Amélioration (▼) |
|--------------------------------|--------------|--------------|-------------------------|
| Facilité de faire des affaires | 167 | 177 | ▲ |
| Démarrage d'une entreprise | 170 | 176 | ▲ |
| Agréments | 169 | 169 | ► |
| Enregistrement de biens | 158 | 159 | ▲ |
| Obtention de crédits | 126 | 129 | ▲ |
| Protection des investisseurs | 155 | 158 | ▲ |
| Païement des impôts | 159 | 159 | ► |
| Commerce transfrontalier | 161 | 163 | ▲ |
| Exécution des contrats | 124 | 127 | ▲ |
| Fermeture d'une entreprise | 70 | 76 | ▲ |

Source: Département des statistiques de la BAD en utilisant des données du Doing Business

2.1.4.2 Du point de vue de la compétitivité globale (GCI), la Côte d'Ivoire se classe au 131^{ème} rang sur 144 pays malgré sa position relativement favorable par rapport aux autres pays de la sous-région et ce, pour plusieurs raisons: (i) un environnement peu incitatif et peu favorable à la réalisation et au développement des affaires; (ii) la faiblesse des capacités techniques et financières des structures d'appui et de promotion du secteur privé; (iii) l'inadéquation entre l'offre de formation et les besoins de l'économie; (iv) le coût élevé des facteurs de production; et, (v) le poids de la dette intérieure.

2.1.4.3 L'accès au financement constitue également une contrainte importante pour le développement du secteur privé. Le secteur bancaire ivoirien, composé de 24 banques et d'un établissement financier a été profondément impacté par la crise post-électorale. L'Etat y reste encore fortement présent, les cinq banques nationales représentant plus de 20% de l'ensemble des actifs du secteur. Le taux d'accès aux services bancaires reste faible, le taux de bancarisation se situant à 13,4% au cours des trois dernières années. La mobilisation des ressources longues reste un immense défi pour la quasi-totalité des intervenants du secteur bancaire. Des mesures palliatives ont été mises en œuvre par la BCEAO, en l'occurrence la baisse des ratios de couverture des engagements à moyen et long terme par des ressources stables, mais elles demeurent encore insuffisantes.

2.1.4.4 Dans ce contexte, le secteur privé a du mal à jouer pleinement son rôle de levier principal de la croissance économique. En outre, les PME/PMI qui contribuent à hauteur de 18% du PIB et de 23% de la création d'emplois, présentent des limites importantes en matière de structuration de leur plan d'affaires et de gestion. Un plan d'action sur cinq ans, est en cours d'élaboration, visant à appuyer la mise à niveau et le développement des industries et de la manufacture orientés vers la transformation des matières premières locales. Le Gouvernement a, en outre, préparé une stratégie de développement du secteur financier visant notamment la restructuration des banques étatiques et l'approfondissement du secteur financier.

2.1.5. Commerce et intégration régionale

2.1.5.1 La Côte d'Ivoire possède un poids économique indéniable au sein de l'UEMOA et de la CEDEAO malgré la crise économique (*voir encadré*). Elle représente plus de 30% du PIB de l'UEMOA et demeure l'un des principaux fournisseurs des pays de l'UEMOA notamment en produits pétroliers, agroalimentaires et cosmétiques. Le pays est signataire de la quasi-totalité des accords et règlements communautaires mais les lenteurs dans l'application des règlements et la méconnaissance des textes ralentissent la dynamique d'intégration régionale. Le pays applique le tarif extérieur commun (TEC) de l'UEMOA, qui comporte 4 bandes. L'entrée en vigueur du TEC élargi au niveau de la CEDEAO en 2014 devrait contribuer à renforcer les échanges dans la sous-région notamment avec le Ghana, dont la structure économique est très similaire avec celle de la Côte d'Ivoire mais également le Nigeria qui présente des complémentarités intéressantes.

2.1.5.2 De par son poids dans la sous-région, la diversification de son économie, ses infrastructures et sa position géographique, qui font d'elle un principal point de convergence pour plusieurs Etats de la CEDEAO, la Côte d'Ivoire contribue significativement à l'expansion économique dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Le système de transports figure parmi les meilleurs dans la sous-région, mais a connu une dégradation avec les crises et reste insuffisant pour permettre au pays de tirer davantage profit de l'espace régional. En particulier, il est nécessaire d'assurer au niveau régional une étroite connectivité des zones de production des ressources économiques avec les zones de transformation, d'exportation et de consommation. Combiné avec une véritable industrialisation locale de ses productions prévue dans le cadre du PND, le développement de l'infrastructure de la Côte d'Ivoire en ferait la locomotive d'une économie régionale prospère, stable et compétitive dans le monde. Le pays a identifié quatre axes qui contribueront à consolider son rôle dans la sous-région ouest africaine. Il s'agit de (i) l'axe Abidjan-Lagos, (ii) le renforcement des échanges avec les pays enclavés de l'UEMOA, (iii) la connectivité avec les pays de l'Union du Fleuve Mano et (iv) l'axe Abidjan-Dakar. L'approche régionale aura l'avantage de concentrer tous les efforts de développement de la Côte d'Ivoire autour de grands projets communs avec des réelles économies d'échelle, une contribution plus efficace à la construction d'un marché commun au niveau de la CEDEAO et à la réduction des facteurs régionaux de fragilité notamment dans les pays du fleuve Mano.

Encadré 1: Importance de la Côte d'Ivoire dans le dynamisme économique de la région de l'Afrique de l'Ouest.

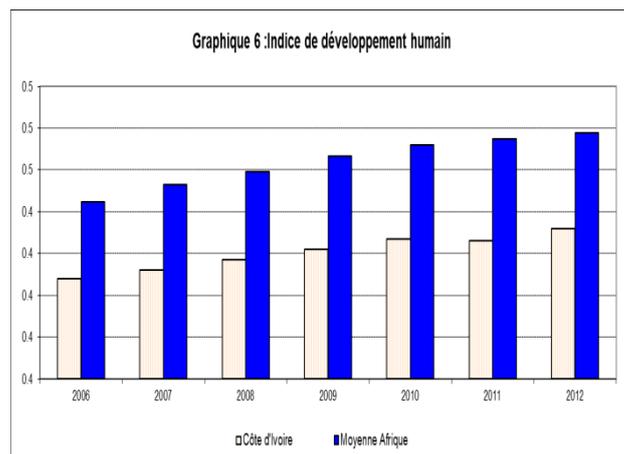
- La Côte d'Ivoire constitue une zone d'activités commerciale et un couloir de transit important de la sous-région grâce à ses deux ports d'Abidjan et de San-pédro. Elle est au centre d'un réseau d'interconnexion électrique qui la relie, d'une part, au Ghana, au Togo et au Bénin et d'autre part, au Burkina et bientôt au Mali et les pays de l'Union du Fleuve Mano (Liberia, Guinée, Sierra Leone).
- la Côte d'Ivoire est une importante source d'approvisionnement en hydrocarbures des pays enclavés, tels que le Burkina et le Mali dont une partie des besoins en produits pétroliers est couverte par la Société Ivoirienne de Raffinage.
- L'importance de son tissu industriel comparé aux pays voisins, en fait un fournisseur de produits transformés. La Côte d'Ivoire a fourni en 2011 plus de 30,0% des exportations intra-UEMOA. C'est aussi une terre d'accueil pour des populations de la sous-région. En particulier, la part des fonds transférés par les immigrants en Côte d'Ivoire dans le total des transferts de migrants au niveau de l'UEMOA est estimée à 41,0% en 2011.
- La Côte d'Ivoire est également le principal débouché des produits agro-pastoraux des pays de l'UEMOA, singulièrement ceux du Sahel. Elle absorbe en moyenne 78% des exportations du bétail du Mali et plus de 60% de celles du Burkina.

2.1.6. Contexte social

2.1.6.1 *L'instabilité socio-politique depuis le coup d'Etat de 1999, a aggravé la pauvreté en Côte d'Ivoire* qui figure parmi les pays à développement humain faible selon l'indice de développement humain des Nations unies. Le pays se classe au 168^{ème} rang sur 187 pays en 2012, bien que l'indicateur affiche une tendance légèrement positive (voir graphique 6). Le

revenu par habitant a diminué d'un cinquième au cours des dix dernières années. La moitié de la population vivrait en dessous du seuil de pauvreté, avec une incidence de 48,9 % selon les données de 2008 que le gouvernement envisage de ramener à 16% à l'horizon 2015 même s'il est peu probable que cet OMD soit réalisé. L'instabilité socio-politique a par ailleurs aggravé les disparités régionales et créé des tensions sociales et communautaires qu'il est nécessaire de corriger afin de consolider tant la cohésion sociale que la croissance économique.

2.1.6.2 La part du budget de l'Etat allouée au secteur de la santé est de 5%, loin des 15% préconisés par la Déclaration d'Abuja et ne favorise pas l'atteinte des OMD 4, 5 et 6 à l'horizon 2015. L'année 2013 a été déclarée « année de la santé »



pour concentrer les efforts du Gouvernement sur la réhabilitation des infrastructures sanitaire, le lancement de la phase pilote de *Couverture Maladie Universelle (CMU)* et l'accroissement du nombre de personnel dédié au secteur de la santé. Toutefois, l'utilisation des services reste faible (de l'ordre de 18%). La gouvernance du secteur devrait être renforcée à travers des réformes du cadre institutionnel pour rendre efficient les interventions du secteur.

2.1.6.3 En ce qui concerne l'éducation, le taux brut de scolarisation a connu une hausse significative en passant, pour le primaire, de 80% en 2010 à environ 91% en 2013 et pour le secondaire de 32% en 2012 à 37% en 2013 suite notamment aux efforts du gouvernement visant à rendre l'école gratuite au primaire, à fournir des kits scolaires aux élèves du primaires ainsi qu'à réhabiliter et équiper les écoles, collèges et lycée. Il n'en demeure pas moins que la qualité de l'éducation de base reste faible, et le taux d'achèvement du cycle primaire se situe à 59,1% en 2012, rendant la réalisation de l'OMD 2 (achèvement d'un cycle complet d'études primaires) peu probable. Le développement des compétences, surtout parmi les jeunes, est un défi important à relever pour faire face au chômage, de cette catégorie de la population, exacerbé par les crises politiques. En effet, la majorité des chômeurs sont, à 78%, des jeunes de 14-35 ans dont le taux de chômage était estimé à 12,2% en 2012, ce taux atteint 38,5 % pour les diplômés de l'enseignement supérieur. L'immense majorité des personnes à réinsérer dans le cadre du programme DDR n'a aucune formation. A cela s'ajoute le problème d'inadéquation entre le profil de formations dispensées et le besoins des entreprises en main d'œuvre. Deux défis majeurs devront être relevés à l'avenir : (i) le premier serait d'adresser de front le problème de chômage des jeunes y compris la réinsertion des ex-combattant par des mesures appropriées ; (ii) le second, d'ordre plus structurel, serait de changer le profil de la main d'œuvre à travers des réformes visant le passage progressif vers une logique de pilotage du système éducatif par la demande économique afin d'offrir au flux croissant de jeunes des formations pertinentes et de meilleure qualité. Il s'agit là d'un domaine où l'appui de la Banque peut être efficace compte tenu de son expérience dans le pays.

2.1.6.4 **En matière de promotion de l'égalité hommes-femmes, la Côte d'Ivoire s'est engagée à rendre systématique la prise en compte du genre dans tous les secteurs d'activités** à travers la validation de la politique sur l'égalité des chances, l'équité et le genre adopté par le gouvernement en 2009. Une nouvelle loi sur le mariage a été adoptée par l'Assemblée nationale, en novembre 2012, en vue de renforcer le principe de l'égalité des époux et l'accroissement de l'autonomisation de la femme. Les inégalités entre les sexes persistent cependant dans presque tous les secteurs de développement. Dans les écoles, la part des filles parmi les élèves tend à se réduire lorsqu'on passe du primaire (46% en 2012) à l'enseignement supérieur (37%). La proportion des femmes dans les instances de prise de décisions (10,3 % au parlement et 20,8% au gouvernement) reste faible. Les défis portent notamment sur une

meilleure connaissance de l'approche genre et de ses outils de prise en compte par les acteurs nationaux, l'élaboration d'indicateurs de mesure de l'égalité hommes/ femmes, et la mise en place d'un mécanisme de budgétisation sensible au genre. La Banque est entrain d'élaborer une étude du profil genre qui contribuera à l'identification des actions à soutenir dans ce domaine.

2.1.7 Environnement et changement climatique

2.1.7.1 La Côte d'Ivoire fait face à une dégradation de son environnement naturel dont les effets s'observent déjà à travers une détérioration du cadre de vie, la déforestation et l'érosion côtière. Le couvert forestier ivoirien est passé de 12 millions d'ha en 1960 à 2,802 millions ha en 2007, soit une perte de plus de 75% en moins d'un demi-siècle. Des contraintes spécifiques entravent la gestion rationnelle des ressources naturelles et de l'environnement en dépit des efforts déjà consentis depuis de nombreuses années. Elles résultent entre autres des mauvaises pratiques agricoles et des effets de la crise militaro-politique survenue en 2002. Les analyses menées sur le changement climatique en Côte d'Ivoire indiquent que ses principales manifestations sont, entre autres, l'occurrence plus élevée des sécheresses et des inondations, les fortes variations de température et les pollutions atmosphériques.

2.1.7.2. Le gouvernement a élaboré des documents cadre pour la prise en charge de l'environnement et du changement climatique, notamment une Politique nationale sur l'environnement en 2011, l'étude institutionnelle et de politique sectorielle de l'assainissement en 2010 ainsi que l'étude sur la stratégie des déchets solides en 2011. La Côte d'Ivoire a également élaboré deux Communications nationales sur le changement climatique (2000 et 2010) avec l'implication des différents ministères sectoriels ainsi que les organisations de la société civile. Une Direction générale du développement durable a été créée en décembre 2011 une stratégie nationale de développement durable est en cours d'élaboration. Des faiblesses importantes persistent cependant pour une bonne mise en œuvre des politiques en matière de protection de l'environnement et d'adaptation au changement climatique qui passe par la prise en compte de l'environnement dans tous les secteurs économiques et sociaux, le développement des capacités techniques et financières et l'élaboration d'un plan national d'adaptation au changement climatique.

2.2 Options stratégiques

2.2.1 Cadre stratégique du pays

2.2.1.1 Le Plan national de développement (PND) 2012-2015 adopté en mars 2012 sert de cadre de référence à moyen terme pour la stratégie de développement du gouvernement. Le PND s'appuie sur les acquis du DSRP (2009-2012) et tient également compte des nouveaux défis qu'a engendrés la dernière crise socio-politique. Il a également pris en compte les entraves à la réalisation des OMD, le programme présidentiel, le programme économique et financier³, et les sources potentielles de croissance. Son objectif principal est de poser au plus tard fin 2015, les fondements d'une croissance forte et inclusive permettant d'hisser la Côte d'Ivoire au statut de pays émergent à l'horizon 2020. A cette fin, cinq résultats stratégiques majeurs sont attendus de la mise en œuvre du PND à savoir : (i) les populations vivent en harmonie dans une société sécurisée dans laquelle la bonne gouvernance est assurée; (ii) la création de richesses nationales est accrue, soutenue et les fruits répartis dans l'équité; (iii) les populations, en particulier les femmes, les enfants et autres groupes vulnérables ont accès aux services sociaux de qualité dans l'équité; (iv) les populations vivent dans un environnement sain et un cadre de vie adéquat; (v) le repositionnement de la Côte d'Ivoire sur la scène régionale et internationale est effectif.

2.2.1.2 Le montant total des investissements à réaliser pour la mise en œuvre du PND sur la période 2013-2015 est estimé à environ 19 milliards de dollars dont 8,4 milliards par le secteur

³ Le Gouvernement met actuellement en œuvre un programme économique et financier triennal soutenu par la Facilité de Crédit du FMI (FEC), conclu en novembre 2011. La quatrième revue du programme par les services du FMI, en octobre 2013 a été jugée satisfaisante, tous les critères de performance à fin juin 2013 ont été respectés.

public et 10,6 milliards attendus du secteur privé. Les investissements publics concernent en priorité les infrastructures, l'agriculture, la justice et la bonne gouvernance, la sécurité, le capital humain, l'industrie et les PME, l'urbanisme et l'habitat. Le secteur privé est appelé à soutenir l'agri business et les infrastructures en mode PPP. Le PND bénéficie d'une forte adhésion des parties prenantes et a reçu un soutien fort de la communauté financière internationale lors du groupe consultatif de décembre 2012. Dans le cadre de la mise en œuvre du PND, des stratégies sectorielles ont également été élaborés ou sont en cours de préparation notamment le Programme de développement agricole, le Plan national de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption (PNBGLC), le plan d'actions de développement des industries, et la stratégie de développement du secteur financier et le Programme National de Cohésion Sociale (PNCS). La mise en œuvre du PND connaît des progrès, qui se traduisent notamment par un accroissement significatif des investissements publics et privés en augmentation en 2012. Le taux d'investissement ressortant à 13,5 % en 2012 contre 8,2 % en 2011. Il faudrait cependant renforcer les mécanismes de coordination au niveau de l'Etat et décliner la stratégie en projets « bancables » afin de garantir une mise en œuvre efficace du PND.

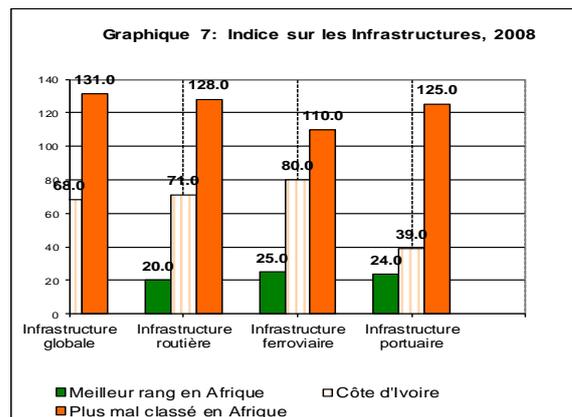
2.2.2 Faiblesses et défis

2.2.2.1 La situation sécuritaire demeure une principale source de fragilité, en dépit des mesures prises par le gouvernement pour réduire ce risque. La prolifération des armes légères et de petit calibre résultant des crises socio-politiques et armées successives des dix dernières années, les lenteurs du processus de DDR des ex-combattants et la situation encore fragile dans les pays frontaliers en particulier ceux de l'Union du Fleuve Mano et du Mali avec des risques de contagion, demeurent des préoccupations importantes pour le Gouvernement. Le renforcement des actions en cours notamment la réforme de l'armée, les opérations de réhabilitation des infrastructures sécuritaires et l'approche régionale des sources de fragilité seront nécessaires pour restaurer la confiance des populations et des investisseurs.

2.2.2.2 La cohésion sociale et le processus de réconciliation nationale sont à renforcer: La dégradation du climat sociopolitique et de la confiance entre les communautés ainsi que le sentiment d'impunité et d'exclusion, conjugués à la détérioration de l'environnement économique ont contribué à l'effritement de la cohésion sociale. La restauration de celle-ci, à travers notamment la lutte contre toutes les formes d'exclusion et le rétablissement de la confiance entre les communautés est nécessaire pour permettre une participation de tous au processus de réconciliation nationale et à la relance de l'économie. Les disparités régionales demeurent une préoccupation, le milieu rural étant le plus affecté par la pauvreté avec des taux de pauvreté variant de 50,9% à 85,1% suivant les régions. Celles du Nord, de l'Ouest et du Centre-Ouest sont les plus touchées par la dégradation du niveau de vie.

2.2.2.3 Les progrès sont encore insuffisants dans le renforcement des institutions et de la gouvernance économique. Les crises successives ont en effet contribué à éroder les capacités de l'État et à affaiblir les services publics. La restauration des capacités de l'administration, la fourniture des services sociaux de base, l'amélioration de la gouvernance économique et de la gestion des ressources naturelles devraient permettre au pays de réduire ses sources de vulnérabilité et d'asseoir des bases solides pour une croissance inclusive et verte. La poursuite des réformes dans la gestion des finances publiques ainsi que le renforcement des capacités humaines et matérielles des administrations publiques sont nécessaires à l'exécution de la stratégie de développement du pays. La gouvernance du secteur agricole et le renforcement de la capacité d'intervention des institutions publiques, privées et communautaires de ce secteur devront faire l'objet d'attention particulière pour la réalisation des potentiels de croissance inclusive de ce secteur en terme de création d'emploi surtout pour les jeunes. Le secteur occupe 66% de la population active du pays dont une forte proportion de femmes (54,3%) et une forte proportion des pauvres (3 ivoiriens pauvres sur 4 vivent en milieu rural).

2.2.2.4 La dotation en infrastructures demeure faible et s'est dégradée avec les troubles sociopolitiques (voir graphique 7). **Dans le secteur agricole**, les infrastructures de production, (aménagements hydro-agricoles), de commercialisation (pistes agricoles, magasins de stockage, marchés agricoles) et de transformation ont subi une dégradation drastique en raison de l'insuffisance d'investissement et d'entretien pendant la décennie du conflit. La part du budget annuel du gouvernement est passée de 20% à 3% actuellement. Particulièrement, le manque d'entretien des pistes agricoles a exclus des zones à haut potentiel de production et a conduit à une dégradation de la qualité des produits exportés. **Dans le secteur des transports**, les coûts de transport routier se sont accrus et la qualité des services a notablement baissé suite à la longue crise sociopolitique qui a occasionné la destruction des infrastructures et la réduction des budgets destinés à leur entretien (voir graphique 7). En dépit du fait qu'il assure 90% des échanges commerciaux du pays, le sous-secteur maritime souffre notamment de l'inadaptation des infrastructures portuaires (limitation de la taille des navires pouvant emprunter le canal de Vridi au port d'Abidjan), l'engorgement des zones portuaires, l'insécurité et le manque de sûreté maritime et portuaire. L'important potentiel de transport propre constitué d'un plan d'eau lagunaire de 300 km entièrement navigable est quasiment inexploité du fait de l'insuffisance des quais d'embarquement et des moyens de transport appropriés ainsi que de la faible capacité des acteurs. **Le secteur de l'énergie** fait face à des difficultés d'ordre structurel dont une capacité de production limitée face à une demande croissante traduisant le faible volume d'investissement dans le secteur pendant la dernière décennie. En effet, le vieillissement des équipements de production, de transport et de distribution, le niveau élevé des pertes ainsi que les ressources limitées pour financer les énergies renouvelable et l'hydro-électricité pèsent lourdement sur l'offre d'une énergie en quantité suffisante, fiable, propre, durable et à moindre coût. Le pourcentage des ménages vivant en zones électrifiées est de 74,1%, tandis que celui des ménages effectivement raccordés au réseau n'excède pas 28%. Le renforcement des infrastructures, notamment celles qui contribuent à la production, constitue donc une nécessité pour promouvoir une croissance économique inclusive, réduire les sources de vulnérabilité et atteindre les objectifs du PND. **Le secteur de l'assainissement**, notamment le sous-secteur « eaux usées et pluviales » ainsi que celui de la gestion des déchets solides font face à un déficit d'ouvrages devant faciliter leur gestion pour améliorer le cadre de vie des populations, notamment dans les grandes villes. Le renforcement des infrastructures, notamment celles qui contribuent à la production, constitue donc une nécessité pour promouvoir une croissance économique inclusive et réduire les sources de vulnérabilité.



Source: Département des statistiques de la BAD en utilisant les données du WEF 2011

2.2.2.5 L'environnement des affaires est à améliorer en vue de favoriser le développement du secteur privé et la diversification accrue de l'économie. Outre le déficit d'infrastructure, l'investissement privé est confronté à des lourdeurs administratives, des difficultés d'accès au financement, des difficultés d'accès à la commande publique des PME et la faible disponibilité des compétences correspondant aux besoins du marché et des capacités managériales insuffisantes. Cette situation est un facteur aggravant du chômage, notamment des jeunes, et donc d'instabilité de la situation sociale.

2.2.3 Forces et opportunités

2.2.3.1 Potentiels agricole et agroindustriel important. Le secteur agricole contribue à hauteur de 26% du PIB, 40% des recettes d'exportation et environ 75% des recettes d'exportation non-

pétrolière. Environ 75% des terres du pays sont arables, et la qualité des sols ainsi que les conditions agro-climatiques permettent de produire une diversité de cultures tropicales, mais 42% seulement des terres arables sont exploitées. Le secteur demeure un des principaux moteurs de la croissance économique malgré le déclin consécutif à la baisse des cours des produits de rente et la décennie de crise militaro-politique. L'adoption du Programme National des Investissements Agricoles (PNIA) offre de nouvelles opportunités pour une relance du secteur, basé sur un partenariat public privé, et le développement des infrastructures de production, de commercialisation et de transformation. Ces facteurs sont de bon augure pour l'atteinte des objectifs de la sécurité alimentaire et l'accroissement de la production et d'exportations des produits transformés. L'intérêt croissant et l'implication observés ces dernières années du secteur privé constituent une autre opportunité pour le pays pour accroître le financement dans le secteur et faire évoluer l'agriculture paysanne vers une agriculture moderne compétitive et intégrée au marché régional et mondial

2.2.3.2 Disponibilités des ressources énergétiques et minières. La production du pétrole brut a quadruplé entre 2002 et 2009, pour atteindre 70 000 barils par jour. Le pétrole brut et le gaz naturel sont particulièrement prometteurs compte tenu des récentes découvertes d'hydrocarbures. La mise en exploitation de nouveaux gisements d'or de Tongon et de Bonikro, avec des réserves importantes de plus de 4 millions d'onces constituent de bonnes opportunités de croissance. Le sous-sol ivoirien dispose également de potentialités estimées à plus de 3 000 millions de tonnes de fer, 390 millions de tonnes de nickel, 1 200 millions de tonnes de bauxite, 7 millions de tonnes de manganèse et 100 000 carats de diamant, dont l'exploitation et la transformation pourront soutenir la croissance dans les années à venir, à condition bien sûr que les mesures soient prises pour améliorer la gouvernance dans ces secteurs. De par sa puissance installée, la Côte d'Ivoire a le troisième plus grand système électrique de l'Afrique de l'Ouest, derrière le Nigéria et le Ghana. Le renforcement en cours de ce système à travers l'extension et constructions des centrales hydrauliques électrique contribuera à réduire le déficit national en électricité et poursuivre l'exportation vers les pays de la région.

2.2.3.3 Position géographique et puissance régionale. La Côte d'Ivoire demeure un moteur important de la croissance dans la sous-région et une plateforme d'échanges commerciaux de par sa position géographique. Elle se situe sur le corridor routier Abidjan/Lagos qui concentre plus de 60% de l'économie régionale. Le système de transports figure parmi les meilleurs en Afrique de l'Ouest, en dépit de la dégradation occasionnée par les crises, et peut permettre au pays de retrouver son rôle de « hub » pour le commerce intra-régional.

2.2.3.4 La dynamique de reprise de la coopération internationale et le retour des investisseurs : La normalisation progressive de la situation socio politique et institutionnelle, ainsi que la volonté affichée par les Autorités de relancer l'économie sont encourageants pour l'investissement privé et le soutien des PTFs. Le gouvernement devra mettre en place un cadre approprié pour la gestion optimale des ressources annoncées lors du groupe consultatif tenue en décembre 2012, ainsi que des allègements de dette obtenus de l'Initiative PPTE.

2.3 Développements récents dans la coordination/harmonisation de l'aide et positionnement de la BAD dans le pays

2.3.1 Mécanismes de coordination de l'aide

2.3.1.1 Le pays a renoué avec la Communauté financière internationale à partir de 2007 avec la mise en œuvre de l'Accord politique de Ouagadougou (APO) et le respect des engagements pris par le Gouvernement en direction des principaux bailleurs de fonds. Les engagements nets au titre de l'Aide publique au développement ont représenté en moyenne 6% du Revenu national brut contre 1,2% entre 2003 et 2007 (OECD/DAC). A cet effet, un cadre institutionnel de suivi et de mise en œuvre du PND et de mobilisation des ressources annoncées au cours du Groupe Consultatif a été mis en place par décret présidentiel du 19 décembre 2012. Toutefois, ce dispositif n'est pas encore opérationnel. La création d'unités parallèles chargées également de

coordonner la mobilisation desdites ressources n'est pas de nature à faciliter cette coordination ainsi que le suivi de la mise en œuvre de la déclaration de Paris.

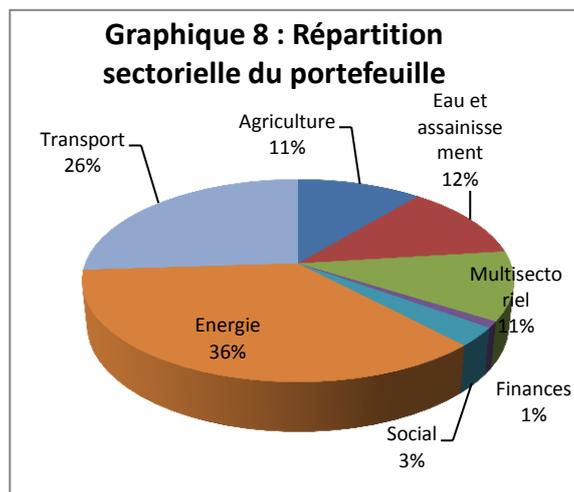
2.3.1.2 Au niveau des PTF, les principaux partenaires de la Côte d'Ivoire sont la Banque, la Banque mondiale, l'Union européenne, la France, l'USAID, la Chine, et le système des Nations Unies. Les mécanismes de coordination entre les bailleurs se remettent progressivement en place avec un système à deux niveaux : une première coordination générale au niveau des chefs de mission et une seconde coordination autour de 7 groupes sectoriels qui se réunissent régulièrement avec la participation des ministères sectoriels. Ce double mécanisme permet de définir des positions communes dans les discussions avec le gouvernement. La Banque est impliquée aussi bien dans la coordination générale que celles des groupes thématiques et assure le rôle de leader pour le sous-groupe du développement humain. Bien que les composants du système des finances publiques soient encore marqués par des insuffisances qui pourraient limiter leur utilisation, la Banque privilégiera une approche tendant à améliorer le niveau d'utilisation du système de gestion des finances publiques dans le respect des dispositions de la Déclaration de Paris et du Forum d'Accra et des engagements de Busan sur l'efficacité de l'aide (voir stratégie fiduciaire en annexe X).

2.3.1.3 La division du travail entre les PTF a permis d'assurer une bonne couverture des secteurs (voir annexe 5). La Banque est l'un des principaux intervenants dans les infrastructures (transport et énergie) et l'agriculture avec l'Union européenne, la Banque mondiale, la France et les pays émergents notamment la Chine. Les appuis aux réformes et le renforcement des capacités de l'administration publique sont également dominés par les multilatéraux, dont la BAD, tandis que les partenaires bilatéraux et le système des Nations-Unies interviennent davantage dans la consolidation de la paix et de la sécurité et les services sociaux de base.

2.3.1.4 Pour la bonne mise en œuvre du PND et des programmes des PTF, il sera important de renforcer la coordination avec tous les PTF y compris les partenaires émergents, mais également les partenaires non étatiques, au regard de besoins importants du pays et de la nécessité d'assurer un renforcement et un partage des connaissances pour une meilleure organisation de l'assistance.

2.3.2 Positionnement de la Banque en Côte d'Ivoire

2.3.2.1 Le portefeuille actif de la Banque en Côte d'Ivoire comprend à ce jour 10 opérations représentant une enveloppe globale d'environ 194 millions d'UC dont 72 millions UC au titre du guichet public et 122 millions d'UC au titre du guichet privé. La répartition sectorielle du portefeuille (c.f. graphique 8) reflète bien les priorités définies dans la stratégie intérimaire 2011-2012 qui mettait l'accent sur la réhabilitation des infrastructures, la fourniture des services sociaux de base et le renforcement des capacités en vue de rétablir les fonctions essentielles de l'Etat.



2.4 Performance du portefeuille

2.4.1 En Mai 2013, date de la revue de portefeuille, le taux de décaissement cumulé pour les 8 opérations est de 19 % dont 31% pour le secteur public avec un âge moyen de 2,6 ans, et 6% pour le Guichet Privé avec un âge moyen de 1,75 an. Le portefeuille est relativement jeune (moins de 3 ans) et ne comporte aucun projet à risque ou à problème. Il peut être considéré comme globalement sain avec une performance jugée satisfaisante et une note globale 2,53 sur 3 mais des actions urgentes sont nécessaires pour un certain nombre d'opérations avec en première ligne le Projet de Gestion du Bassin du Gourou, approuvé en novembre 2010 avec un taux de décaissement encore faible (3,87%) à fin août 2013. Le projet connaît un retard important dans le démarrage de ses travaux du fait, entre

autres, de la lenteur dans la signature des contrats au niveau du circuit gouvernemental. A fin Aout 2013 la situation du portefeuille a évolué comme suit : le taux de décaissement global est passé à 24% dont 16 % pour le Privé et 36% pour le Public. Cette nette amélioration est essentiellement due à un décaissement important du projet de Pont à Péage Henri Konan Bédié (environ 15 millions UC depuis mai 2013) et aussi de progrès enregistrés dans la mise en œuvre du Projet d'Appui aux infrastructures agricoles dans la région de l'Indenié-Djublin (PAIA-ID) et du Programme PURSSAB/Renforcement des capacités.

2.4.2 La Revue de portefeuille de mai 2013 a permis de constater la célérité dans la préparation et l'approbation des opérations d'urgence, la rapidité dans la satisfaction des conditions de mise en vigueur et signature des accords, et l'utilisation de Maitres d'Œuvres Délégués (MOD) qui a permis une accélération dans la réalisation des activités. En revanche, la revue a également mis en évidence la lenteur administrative dans la nomination des coordonnateurs et des cadres des projets ainsi que l'élaboration tardive des manuels de procédure administrative, financière et comptable. Il convient de noter également la nécessité d'avoir une approche globale et flexible comme ce fut le cas du PURSSAB qui s'est montré mieux adapté aux opérations d'urgence. En revanche, la multiplicité des activités à financer sous la Facilité des Etats Fragiles, la mise à disposition tardive des fonds de contrepartie, les retards dans l'approbation des contrats demeurent autant des points à améliorer dans le cadre des nouvelles opérations.

2.4.3 Les leçons tirées de cette revue seront mises à profit pour la conception, l'élaboration et la mise en œuvre des prochaines opérations. Il s'agit essentiellement de la flexibilité dans la définition des conditions associées aux opérations dans les pays fragiles et/ou post-conflit, ce qui a permis le décaissement en un temps record du PURSSAB. Il convient également de signaler l'expérience réussie dans l'utilisation des Maitres d'Œuvre Délégués (MOD), en particulier pour les opérations d'urgence, l'importance d'une bonne qualité à l'entrée qui favorise un démarrage rapide et une exécution saine d'un projet tel que fut le cas du projet PAIA-ID. Pour les projets de la FEF, l'expérience de financer de multiples petites opérations (26 opérations pour 2 millions d'UC) a montré ses limites en termes de mise en œuvre, de coordination et d'efficacité, et à l'avenir, il serait plus judicieux de mieux cibler, sur une base sélective, les activités à financer par cette facilité.

2.5 Résultats et leçons tirées de la précédente stratégie

2.5.1 Après la crise post-électorale d'avril 2011, la Banque a élaboré une Fiche-pays (FP) 2011-2012 définissant une stratégie de réengagement rapide sous le FAD 12 et en conformité avec la Facilité en faveur des Etats fragiles (FEF). La stratégie visait à : (i) le renforcement et la restauration des infrastructures et le rétablissement des services sociaux de base et (ii) l'amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités. Les échanges avec les parties prenantes indiquent que les axes d'intervention étaient bien alignés sur les priorités du pays et adaptés au contexte de sortie de crise. La Banque a adopté, deux mois seulement après la fin de la crise post-électorale, le Programme d'urgence pour la restauration des services sociaux et administratifs de base (PURSSAB), qui a utilement complété les opérations existantes notamment le Projet d'appui institutionnel Multi secteur de sortie de crise (PAIMSC). La mise en œuvre de ses deux projets s'est faite en étroite coordination avec les agences du système des Nations Unies. Ces deux opérations ont contribué à couvrir les besoins urgents du pays, notamment la réhabilitation des établissements sanitaires et scolaires, des structures administratives de développement rural et des centres de protection de la petite enfance. Ces projets ont également permis la formation et/ou le recyclage des agents des différents services des structures réhabilitées et équipées.

2.5.2 Par ailleurs, les interventions de la Banque ont fortement contribué à la cohésion sociale et à la réconciliation dans les ex-zones CNO, à travers le financement d'activités génératrices de revenus au profit des groupements communautaires agricoles grâce à la mise en place d'un système de commercialisation basée sur l'utilisation des technologies de l'information et de la

Communication (TIC). Les interventions ont également accordé une place notable aux femmes, y compris celles qui ont fait l'objet de violences durant les périodes de crise. La Banque envisage, dans le cadre du présent DSP la phase 2 du projet PAIMSC qui a reçu en juillet 2013 l'un des deux prix d'excellence décernés à la BAD par le Trésor américain. La Banque a également financé plusieurs projets importants dans les secteurs des transports et de l'énergie à travers le guichet du secteur privé. Il s'agit en particulier de la construction du troisième pont Henri Konan Bédié et de l'extension de la centrale électrique d'Azito et CIPREL.

2.5.3 L'évaluation en mai 2013 de la fiche pays a permis de tirer des leçons qui guident l'élaboration du présent DSP à savoir : (i) l'importance de la flexibilité dans l'utilisation des instruments et dans la mise en œuvre des opérations d'urgence; (ii) la nécessité d'une appropriation des projets par les bénéficiaires et une étroite collaboration avec les partenaires dans la formulation et l'exécution des opérations comme l'a souligné le rapport d'OPEV sur l'évaluation de l'assistance de la BAD aux Etats fragiles (2012) ; (iii) la nécessité de renforcer la stratégie de communication de la Banque tant au niveau global qu'au niveau des projets pour accroître la visibilité et l'efficacité de ses actions et (iv) l'importance de renforcer les connaissances sur les thèmes structurels qui ont trait au renforcement des capacités et de la résilience afin de mieux accompagner la restauration de la cohésion sociale.

III. STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE POUR 2013-2017

3.1 Justification de l'intervention du Groupe de la Banque et piliers

3.1.1 La normalisation de la vie socio-politique et institutionnelle du pays, l'allègement de la dette qui donne plus de moyens au pays pour financer son développement, la réhabilitation/construction en cours de l'une des meilleures bases infrastructurelles d'Afrique de l'ouest et le nouvel élan économique offrent à la Côte d'Ivoire une réelle opportunité d'un développement accéléré et plus largement partagé. Les partenaires au développement du pays font preuve de leur engagement à accroître d'une manière significative leur appui.

3.1.2 Dans ce contexte, le PND intervient à un moment riche en promesses et opportunités mais tout aussi plein des défis parmi lesquels figurent le maintien d'une paix durable, la consolidation de la situation sécuritaire, la poursuite des efforts visant une réconciliation nationale totale, la recherche de cohésion sociale ainsi que la reconstruction et la relance de l'économie. Les travaux du Groupe consultatif du PND ont clairement montré que les faiblesses des capacités institutionnelles, et l'impact des conflits nécessitent l'appui financier et l'expertise des partenaires au développement pour permettre à la Côte d'Ivoire de progresser vers les OMD d'ici la date cible de 2015. C'est uniquement à ce prix que le Gouvernement pourra répondre aux besoins pressants d'une population relativement jeune et en demande d'insertion professionnelle sur un marché du travail qui connaît un taux de chômage élevé.

3.1.3 En tant que pays de siège, les attentes du Gouvernement et de la population au regard du retour et des interventions de la BAD sont nombreuses. La Banque est perçue comme étant un acteur clé susceptible d'apporter une contribution substantielle et efficace permettant au pays de sortir définitivement de la pauvreté et de se repositionner sur une trajectoire de croissance génératrice d'emploi, en particulier pour les jeunes, les femmes et dans les zones rurales durement éprouvées par les conflits.

3.1.4 En s'appuyant sur les priorités opérations de la stratégie décennale de la Banque, le DSP 2013-2017 vise à accompagner le Gouvernement à travers un soutien aux trois objectifs stratégiques majeurs du PND portant respectivement sur la cohésion sociale, la sécurité et la bonne gouvernance (objectif n°1), la création de richesses et sa répartition équitable grâce à un appui au développement des infrastructures, (objectif n°2) et le repositionnement de la Côte d'Ivoire sur la scène régionale et internationale (objectif n°5). Ces trois objectifs sont parfaitement en phase avec les priorités opérationnelles de la stratégie décennale 2013-2022 de

la Banque ainsi que celles du DSIR pour l'Afrique de l'Ouest qui mettent l'accent sur l'intégration physique et la promotion du commerce intrarégional.

3.2 Orientations stratégiques

3.2.1 Le choix des domaines d'intervention résulte d'une large consultation avec le Gouvernement et les parties prenantes dans le cadre d'un dialogue bâti sur une participation active des ministères, des organisations représentatives du secteur privé ainsi que la société civile, lors de la mission de préparation du DSP à fin avril 2013 et la mission de deux membres du panel de haut niveau sur les Etats fragiles en août 2013. Ce choix s'appuie également sur les résultats de deux études l'une réalisée par OPEV sur l'assistance de la Banque aux Etats fragiles et l'autre portant sur la Mesure de la Performance de la Gestion des Finances Publiques en Côte d'Ivoire, réalisée conjointement par la Banque, la Banque Mondiale et l'Union Européenne. Les autorités et les parties prenantes, rencontrées lors des missions de préparation et de dialogue, ont souligné à plusieurs reprises, l'importance de la stabilité socio-politique et la cohésion sociale comme préalable absolument indispensable à la mobilisation de l'ensemble des ressources financières et humaines du pays pour une relance durable et inclusive de l'économie ivoirienne. Elles ont particulièrement mis l'accent sur le fait qu'attirer des investissements dans les secteurs économiques porteurs requiert une meilleure protection des biens et des personnes, des facilités de production et d'acheminement à des coûts abordables, une main d'œuvre qualifiée, un environnement des affaires incitatif et des débouchés commerciaux.

3.2.2 Les enseignements tirés de la coopération avec la Côte d'Ivoire ont également été prises en compte notamment la nécessité de choisir des instruments adaptés et flexibles correspondant au contexte post-conflit du pays. Le présent DSP s'est également appuyé sur la nécessité de développer des synergies et des complémentarités d'actions avec les autres PTF de la Côte d'Ivoire notamment l'AFD dans le cadre du contrat désendettement développement, la Délégation de l'UE, la Banque Mondiale et les Etats-Unis mais également les pays émergents présents en Côte d'Ivoire.

3.3 Objectifs et piliers stratégiques du DSP

3.3.1 Prenant en compte l'objectif global de la stratégie à décennale 2013-2022 de la Banque en particulier le volet portant sur les Etats fragiles, les résultats attendus du PND 2012-2015, l'analyse des défis et des opportunités de la Côte d'Ivoire ainsi que l'expérience de la Banque dans le pays, il est proposé d'axer les interventions de la Banque autour de deux piliers à savoir : **(i) Renforcement de la gouvernance et de la responsabilité ; et, (ii) Développement des infrastructures en soutien à relance économique**, deux axes prioritaires de l'action du Gouvernement.

3.3.2 **Le premier pilier**, en soutien à l'objectif stratégique 1 et 3 du PND, vise à aider le gouvernement à répondre à la demande d'inclusion, d'amélioration de la gouvernance et de la prestation des services à la population à travers des programmes économiques et sociaux propres à réduire au minimum le risque de conflit. Il soutient : (i) la réinsertion sociale et économique durable, des jeunes, des femmes et des régions qui ont souffert des conflits ; (ii) la maximisation de l'impact de la croissance en créant des opportunités de formation et d'emplois ; et, (iii) l'appui à l'amélioration de la gestion des finances publiques pour une allocation efficace et équitable des ressources en faveur de la population en particulier celle les plus démunies. Ce pilier permettra d'élargir les possibilités de développement à l'ensemble de la population et contribuer directement à l'atteinte en Côte d'Ivoire de l'objectif de la stratégie décennale de la Banque relatif à la croissance inclusive. S'appuyant sur son avantage comparatif et l'expérience avérée tirée de la mise en œuvre du PAIMSC et du PURSSAB qui ont donné des résultats jugés positifs dans le cadre des stratégies intérimaires, les interventions de la Banque seront sous forme des projets spécifiques et des appuis programmatique ciblés. L'évaluation du risque fiduciaire indique que la Côte d'Ivoire respecte les critères d'admissibilité pour l'appui

budgétaire (voir annexe X). La mise en œuvre des réformes du PEMFAR contribuera à améliorer la gestion et le niveau d'utilisation des finances publiques pour une meilleure exécution des appuis budgétaires.

3.3.3 **Le second pilier**, en appui à l'objectif stratégique 2 du PND, vise à soutenir les efforts du Gouvernement relatifs à l'amélioration des infrastructures en vue de créer les conditions requises au maintien de la croissance dans la durée. Il s'agira pour la Banque, de contribuer au renforcement de la qualité et de la durabilité de la croissance dans le cadre du PND à travers la réhabilitation et la promotion d'une infrastructure durable et respectueuse de l'environnement dans les domaines de l'agriculture, de transports et de l'énergie. Ces interventions appuieront la chaîne de valeur agricole et amélioreront la sécurité alimentaire, en privilégiant une approche en mode PPP et l'intégration régionale. De par sa définition, ce pilier contribuera directement à traduire sur le terrain les priorités opérationnelles de la stratégie décennale de la Banque portant sur le renforcement de la qualité et de la durabilité de la croissance pour assurer une transition vers une économie verte. Il contribuera également à la promotion de l'intégration régionale pour redonner à la Côte d'Ivoire son leadership régional et d'en faire l'un des principaux «hubs» pour les échanges intrarégionaux

3.4 Principaux résultats attendus et cibles

Pilier 1 : Renforcement de la gouvernance et de la responsabilité

3.4.1 **Résultat 1 : Contribuer au renforcement de la cohésion et l'inclusion sociale.** Le point d'entrée de la Banque sera un appui budgétaire visant à aider à la consolidation des efforts de paix et de cohésion sociale entrepris par les autorités ivoiriennes depuis la fin de la crise post-électorale. En se basant sur l'expérience et les leçons apprises, la Banque appuiera, conformément à sa politique à l'égard des Etats fragiles, les efforts visant à élargir et consolider les résultats positifs acquis dans le cadre de la fiche pays 2012. De manière spécifique, la Banque se concentrera sur la réinsertion économique et sociale des ex-combattants et des groupes vulnérables, l'assistance à la réinsertion dans leur communauté des personnes déplacées, et l'appui à la prise en charge psychologique et juridique des femmes victimes des violences basées sur le genre (VBG). En étroite collaboration avec les agences du système des Nations unies et les bilatéraux, les interventions de la Banque permettront le renforcement des actions en faveur du dialogue, de réconciliation, de la réinsertion et de la cohésion sociale y compris l'appui en faveur des structures spécialisées notamment le CDVR, l'ADDR et le PNCS.

3.4.2 **Résultat 2 : Améliorer l'accès de la population active à un emploi décent pour favoriser l'inclusion économique.** En raison des défis persistants en matière d'inclusion économique, de genre, et de réduction des inégalités d'une part, et des résultats substantiels réalisés par ses interventions dans le domaine du développement humain depuis la fin de la crise post-électorale, d'autre part, la Banque poursuivra l'appui aux stratégies d'emploi et de formation professionnelles les plus prometteuses. Ainsi, la Banque appuiera les stratégies nationales de développement de compétence (un des domaines prioritaires de la stratégie décennale de la Banque) et la mise en œuvre efficace de la politique nationale d'emploi en vue de la création d'emplois directs pour les jeunes et les femmes. L'objectif étant d'aider le gouvernement à mettre en œuvre sa politique visant à changer le profil de la main d'œuvre future à travers des réformes portant sur le passage progressif vers une logique de pilotage du système éducatif par la demande économique (action sur des flux de main d'œuvre en croissance rapide), tout en adressant également les défis urgents relatifs à l'insertion des jeunes. Il est proposé à cet effet, un appui budgétaire sectoriel pour 2013, en cours de préparation, qui sera financé sur le reliquat du FAD 12. La seconde intervention, prévue pour 2014/2015, sous la forme d'un projet permettra également de compléter et consolider les réalisations du projet PAIMSC, en particulier dans les domaines de la réduction des fortes inégalités régionales en matière d'accès aux infrastructures de base pour soutenir la relance de la production. L'expérience pilote réalisée dans le cadre du PAIMSC ayant montré que les revenus générés ont

plus que doublé pour les associations de producteurs pauvres qui ont fait l'objet d'un encadrement et une amélioration des circuits de commercialisations. L'intervention de la Banque permettra de consolider et d'étendre à d'autres régions, l'expérience de la réduction de la vulnérabilité aux prix subie par les petits exploitants à travers notamment l'organisation des petits producteurs, l'appui à la mise en place des caisses villageoises et l'accès au marché par les nouvelles technologies de communication.

3.4.3 Résultat 3 : Améliorer la gouvernance financière pour une meilleure fourniture des services sociaux de base. En réponse aux demandes d'amélioration de la gouvernance dont l'insuffisance explique pour une large part les conflits, la Banque contribuera à la prise en compte de l'inclusion sociale et économique dans la planification et l'exécution des finances publiques à travers un appui à la mise en œuvre du plan de réformes issues du PEMFAR 2013. L'objectif étant d'améliorer la qualité des services publics et en particulier la fourniture des services sociaux de base afin que les effets de la croissance soient progressivement mieux ressentis sur le quotidien de la population en particulier les plus démunis. Les actions porteront sur : (i) une migration progressive vers une gestion budgétaire axée sur les résultats à travers notamment la transposition des six (6) directives de l'UEMOA relatives à l'harmonisation des systèmes de gestion des finances publiques, la généralisation de la mise en œuvre des cadres de dépenses à moyen terme (CDMT) et des budgets programmes ; (ii) la poursuite de la modernisation du cadre juridique et institutionnel des marchés publics ; et (iii) la mise en œuvre du Plan National de Bonne Gouvernance et de Lutte contre la Corruption. Le point d'entrée de la Banque sera une opération d'appui institutionnel de renforcement des capacités.

Pilier 2 : Développement des infrastructures en soutien à la relance économique

3.4.4 Résultat 4 : Le secteur agricole est performant et contribue à réduire l'extrême pauvreté et la faim. La Banque appuiera le développement des chaînes de valeurs porteuses (potentiel de création de richesse, d'emploi surtout jeunes et de sécurité alimentaire et nutritionnelle) pour une transformation à terme de l'agriculture ivoirienne et une sécurité alimentaire. Conformément aux orientations de la stratégie décennale de la Banque deux axes stratégiques seront privilégiés à savoir : (i) le développement des infrastructures de production, de transformation et de commercialisation des produits agricoles ; et (ii) le développement des capacités des institutions publiques, privés et communautaires du secteur agricole. La Banque contribuera à la facilitation de l'accès des producteurs agricoles aux technologies et au financement, la formulation et la mise en œuvre de politiques agricoles adéquates et la promotion d'un partenariat public et privé (PPP). Dans la continuité des actions déjà engagées par la Banque dans le cadre du projet d'appui aux infrastructures agricoles dans la région de l'Indénié-Djuablin, deux nouvelles opérations au profit principalement des régions du Centre-Nord-Ouest (CNO) qui sont parmi les zones prioritaires seront considérées dans le cadre du présent DSP. Les interventions prendront en compte les questions relatives à l'adaptation au changement climatique, la construction d'un marché régional de produits agricoles ainsi que la participation de la Côte d'Ivoire à un programme régional de renforcement de la résilience à la sécheresse et aux autres effets du changement climatique.

3.4.5 Résultat 5 : la circulation des biens et des personnes s'est améliorée et la Côte d'Ivoire est dynamique sur la scène régionale. Dans le domaine des transports, les interventions de la Banque porteront sur les infrastructures nationales avec le double objectif de : (i) accélérer le désenclavement des zones et chefs-lieux de régions potentiellement agricoles et riches en ressources naturelles, et (ii) fluidifier le trafic urbain notamment dans le District d'Abidjan. La Banque mettra également l'accent sur les routes et ouvrages à vocation régionale visant à : (i) renforcer l'interconnexion des réseaux de transport de la Côte d'Ivoire avec ceux des pays limitrophes afin d'assurer la continuité de la chaîne des transports sur les grands corridors routiers ouest-africains et transafricains; (ii) faciliter les échanges intracommunautaires,

notamment les transits de marchandises vers et en provenance des pays de l'hinterland, et (iii) faciliter l'accès desdits pays aux ports d'Abidjan et de San Pedro. Trois projets sont en cours d'identifications à savoir : (i) le projet de route transfrontalière avec la Guinée, le Libéria et le Mali ; (ii) le projet de raccordement du corridor Abidjan/Lagos à la ville d'Abidjan ; et enfin, (iii) le projet régional du port autonome de San Pedro sur financement non souverain.

3.4.6 Résultat 6 : Les populations et les entreprises bénéficient d'énergie de qualité et à moindre coût. Dans le secteur de l'énergie, les interventions de la Banque viseront à accroître l'accès à l'énergie en faveur des zones prioritaires notamment ceux du Centre, du Nord et de l'Ouest (CNO) l'amélioration de la qualité de service et la contribution de l'hydroélectricité au mix énergétique favorable à la promotion d'une énergie propre. L'accent sera mis sur l'électrification rurale et périurbaine, le renforcement des réseaux existants, le développement des énergies renouvelables, et le renforcement de l'intégration de la Côte d'Ivoire dans le marché régional de l'énergie à travers l'interconnexion avec les autres pays de la sous-région. La Banque appuiera également le secteur dans le cadre d'une opération régionale visant à interconnecter les réseaux électriques de la Côte d'Ivoire avec les autres pays membres de l'Union du Fleuve Mano (Libéria, Sierra Léone et Guinée).

3.4.7 Opérations du secteur privé et opérations régionales. La Banque poursuivra ses efforts visant à identifier des projets susceptibles d'être financés sur le guichet du secteur privé. Dans ce cadre, tous les instruments non souverains de la Banque seront mobilisés. Conformément à sa stratégie pour le secteur privé, et en fonction des potentialités d'investissement de la Banque en Côte d'Ivoire, les priorités seront axées sur l'appui aux entreprises privées et le développement du partenariat public privé pour une transformation accrue des ressources naturelles du pays et la mise en place d'infrastructures compétitives notamment dans les pôles de croissance en cours de constitution. Une attention particulière sera également accordée aux projets et entreprises à caractère régional.

Etudes économiques et sectorielles.

3.4.8 La Banque vient de lancer une étude diagnostique du genre pour appuyer la prise en compte de cette problématique dans le budget. Enfin, elle accompagnera le gouvernement dans la réalisation des études pour l'établissement d'un plan national d'adaptation au changement climatique. La Banque poursuivra, en collaboration avec le Gouvernement et les autres PTF, une série d'études analytiques qui contribueront à informer le dialogue et appuyer la mise en œuvre du PND et du DSP, conformément aux orientations de la stratégie décennale 2013-2022. La première portera sur des travaux visant à asseoir la transformation structurelle de l'économie ivoirienne et améliorer le taux de transformation des produits primaires, jugé faible. A cet égard, et au titre des activités visant à l'identification de stratégies de transformation du secteur agricole, des études de développement des chaînes de valeurs (infrastructures, accroissement de la compétitivité des filières, etc.), de gestion durable des ressources naturelles dans un contexte de changement climatique, et de développement seront conduites. Ces travaux mettront l'accent sur les secteurs porteurs en termes de main d'œuvre durable et de stabilisation de la population au niveau de leur région d'origine en relation avec le projet de pôle de développement intégrés que le Gouvernement entend mettre en place. En complément de l'appui institutionnel visant à améliorer la gestion des finances publiques, la Banque lancera une étude sur la mobilisation des ressources afin d'aider le dialogue visant à optimiser le potentiel fiscal du pays.

3.5 Programme de prêt et questions liées à l'allocation des ressources

Le DSP 2013-2017 couvre la dernière année du FAD-12, les trois années du FAD-13 et la première année du FAD-14. Les principales allocations mobilisables pour la Côte d'Ivoire pour la période 2014-2017 proviendront de : (i) l'allocation basée sur la performance (ABP) ; (ii) le guichet 1 de la Facilité pour les Etats Fragiles (voir annexe VI) ; (iii) des ressources affectées aux opérations non souveraines (secteur privé) et (iii) l'enveloppe régionale. Cependant, l'amélioration de la note EPIP de la Côte d'Ivoire pourra permettre une mobilisation

plus importante de ressources financières et d'assistance au pays. Le programme de prêt 2013-2017, en annexe III, est élaboré à titre indicatif et sera réajusté en fonction des ressources effectivement disponibles dans le cadre des allocations du FAD. La Banque renforcera également son rôle de catalyseur et de facilitateur en privilégiant les cofinancements. Par ailleurs, des actions ciblées d'assistance technique et/ou de renforcement des capacités pourront être engagées par la mobilisation de ressources en dehors du FAD, telles que la Facilité africaine de soutien juridique, et d'autres Fonds fiduciaires.

3.6 Suivi et évaluation de la stratégie.

L'approche participative qui a permis de mieux ancrer cette stratégie sur les priorités de la Côte d'Ivoire sera intensifiée de manière proactive pendant sa mise en œuvre afin d'atteindre des résultats durables. Le suivi du DSP 2013-2017 s'appuiera sur le système de suivi-évaluation du PND. L'annexe I, relatif au cadre de résultat du DSP fournit un outil de gestion pour le suivi et la mise en œuvre du DSP. Il permettra de suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre des opérations du DSP et effectuer les ajustements nécessaires lors de la revue à mi-parcours en 2015 pour mieux orienter les opérations vers des résultats tangibles en 2017. La mise en œuvre de la stratégie sera également renforcée par le retour de la Banque à son siège à Abidjan à travers un suivi de proximité. Des appuis statistiques seront également prévus dans le cadre des projets pour renforcer le système statistique national.

3.7 Principaux points de dialogue avec le pays

Les sujets du dialogue avec le Gouvernement dans le cadre du DSP 2013-2017 porteront sur :

- **Le rôle de la Côte d'Ivoire au niveau régional, avec le triple objectif** de consolider les acquis de l'UEMOA, de construire à terme un marché commun au niveau de la CDEAO et de réduire les facteurs régionaux de la fragilité dans le cadre de l'Union du Fleuve Mano (UFM) constitué d'Etat fragile (Côte d'Ivoire, Liberia, Sierra Leone et Guinée) avec des risques de contagion important tant au niveau sécuritaire qu'humanitaire.
- **L'amélioration du climat des affaires** avec comme point d'entrée les programmes d'appui aux réformes prévus dans le cadre du présent DSP qui seront autant d'instrument soutenant un dialogue en faveur des mesures visant à renforcer la transparence dans l'attribution des marchés pour faciliter l'accès à la commande publique, l'amélioration de la connaissance sur l'emploi et le chômage pour garantir une croissance inclusive et une main d'œuvre apte à répondre aux besoins d'une économie moderne.
- **La préservation de l'environnement** fera partie intégrante du dialogue en vue d'appuyer le Gouvernement dans la finalisation de sa stratégie d'adaptation au changement climatique, la promotion de l'économie verte et la mise en œuvre du plan d'actions de l'étude sur la stratégie des déchets solides. Les interventions prévues dans le secteur de l'agriculture le secteur de l'énergie et des transports seront mis à profit pour renforcer ce dialogue.
- **La prise en compte de la problématique du genre** dans la mise en œuvre du PND constituera également une dimension importante du dialogue qui bénéficiera des apports des projets de l'étude sur le profil du genre en cours de finalisation.
- **Le renforcement de la mobilisation des ressources intérieures** sur la base des résultats de l'étude prévue dans le cadre du présent DSP et l'appui à la coordination de l'aide en vue de définir un cadre clair et précis pour une plus grande efficacité de l'aide publique au développement.

3.8 Risques potentiels et mesures d'atténuation

3.8.1 Risque politique et sécuritaire : *Le maintien de la stabilité politique et sociale est assujéti* à des risques endogènes notamment l'échec de la politique de réconciliation nationale et du processus DDR en cas de difficultés de réinsertion durable des ex-combattants mais également des risques exogènes de contagion de l'instabilité dans les pays voisins (Mali, Libéria,

Guinée). Cependant, la volonté affirmée du gouvernement, le dialogue engagé dans le cadre du CDVR et l'appui politique et financier de l'ensemble de la Communauté internationale pour la consolidation de la démocratie et la promotion de la bonne gouvernance et les efforts de paix dans les pays voisins sont de nature à réduire ces risques.

3.8.2 Risque de volatilité des ressources en soutien au PND. Les perspectives de croissance reposent sur une mobilisation massive des ressources pour financer les investissements et renforcer une base productive encore très dépendante des matières premières. Les difficultés de mobilisation de ces ressources et les variations des cours mondiaux des matières premières pourraient créer une instabilité des ressources de l'Etat, réduisant ainsi l'aptitude du pays à financer son programme de développement et à fournir les fonds de contrepartie dans le cadre des projets de la Banque. La reprise économique mondiale, particulièrement dans les pays émergents, illustrée par un regain des indicateurs de consommation et de production, offre des perspectives favorables à moyen terme pour la demande de matières premières et la bonne tenue des cours. De même, l'engagement ferme des PTF lors de la table ronde sur le PND constitue un gage important pour la mobilisation de l'APD. L'étude sur la mobilisation des ressources permettra d'éclairer le dialogue avec le Gouvernement sur ce risque.

3.8.3 Faiblesse des capacités d'absorption. Il s'agit d'un risque qui affecte le niveau de la performance de l'administration publique c'est-à-dire sa capacité à mettre en œuvre les projets prévus par la stratégie, livrer des réformes clés et donc atteindre des résultats de développement tangibles au cours d'un cycle du DSP. Le renforcement du dialogue avec le Gouvernement et la coordination avec les PTF, facilités par le retour de la Banque à Abidjan, l'amélioration de la capacité en matière de maîtrise d'ouvrage dans le cadre des projets antérieurs de la Banque et le renforcement, le cas échéant, des structures de gestion des projets par des assistances techniques appropriées devraient permettre d'atténuer ce risque.

IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

4.1 La présente stratégie est le résultat d'un long processus participatif et apparaît comme un instrument efficace pour accompagner la Côte d'Ivoire à atteindre ses objectifs définis dans le PND en particulier ceux visant à parvenir très rapidement à la réconciliation nationale, de garantir une cohésion sociale indispensable à une paix durable, d'assurer une transformation structurelle de l'économie nationale et de retrouver son leadership régional. Sa mise en œuvre devrait contribuer au développement des compétences et des infrastructures, préalables indispensables à la modernisation économique. Ces éléments devront concourir au renforcement de l'attractivité de l'environnement pour les investissements privés étrangers et nationaux mais aussi la compétitivité de l'économie nationale. En mettant un accent particulier sur les sources de fragilités en Côte d'Ivoire, en stimulant l'activité économique aussi bien en milieu urbain que rural, le DSP sera un instrument puissant pour la mise en œuvre de la stratégie décennale de la Banque en Côte d'Ivoire et contribuer au retour attendu du miracle ivoirien tant souhaité par les parties prenantes nationales.

4.2 Les Conseils sont invités à examiner et approuver le présent Document de stratégie pays 2013-2017 pour la Côte d'Ivoire.

Annexe I : Matrice de suivi des résultats du DSP 2013-2017

| Objectifs de développement du PND 2012-2015 | Problèmes entravant la réalisation des objectifs du PND | Résultats attendus à la fin de la période du DSP en 2017 | Produits à la fin de la période du DSP en 2017 | Résultats attendus à mi-parcours (fin 2015) | Produits attendus à mi-parcours (fin 2015) | Opérations en cours de la Banque et celles programmées pour être mises en œuvre au cours de la période 2013-2017 |
|---|---|--|---|---|--|---|
| Pilier 1 - Renforcement de la gouvernance et de la responsabilité | | | | | | |
| Résultat 1 : Contribuer au renforcement de la cohésion et de l'inclusion sociales. | | | | | | |
| <p>Renforcer les mécanismes de dialogue social et intracommunautaire</p> <p>Assurer la réintégration sociale et économique des ex-combattants et des déplacés</p> <p>Renforcer les actions spécifiques de cohésion sociales</p> | <p>Persistance des séquelles des crises de la dernière décennie</p> <p>Insuffisance des ressources mobilisées en soutien à la cohésion sociale;</p> | <p>La prise en charge des victimes de conflits est effective</p> <p>- La stabilité et la cohésion sociale sont consolidées</p> <p>-La réinsertion des ex-combattants et des jeunes à risques est effective</p> | <p>100% des cas de préjudices examinés par les commissions locales de réconciliation</p> <p>100% des victimes de VBG bénéficie d'une prise en charge psychologiques et juridique</p> <p>-15 000 ex-combattants et jeunes à risque sans-emplois insérés dans des activités productives</p> | <p>Les préjudices sont déterminés par les commissions de réconciliation et les réparations sont entreprises</p> <p>Les capacités et les moyens d'action des structures en charge de la cohésion sociale (ADDR, CDVR, PNCS) sont renforcés</p> | <p>- Commissions locales de réconciliation (CLR) sont fonctionnelles.</p> <p>-Les structures en charge de la cohésion sociale (ADDR, CDVR, PNCS) mettent en œuvre leur programme respectif</p> <p>Au moins 12 000 ex-combattants et jeunes à risques sont intégrés dans la vie sociale et active</p> | <p>Projets en cours :</p> <p>(i) Projet d'appui ciblé et de renforcement des capacités</p> <p>(ii) Programme d'urgence pour la restauration des services sociaux et administratifs de base (PURSSAB)</p> <p>Nouveau projet proposé</p> <p>i)Programme d'Appui à la cohésion sociale</p> |
| Résultat 2 : Améliorer l'accès de la population active à un emploi décent pour favoriser l'inclusion économique | | | | | | |
| <p>Réduire l'impact des inégalités et créer des d'opportunités économiques pour une meilleure inclusion sociale</p> | <p>Exclusion sociale et inégalités genre et régionales</p> | <p>-Amélioration de 50 % des niveaux de revenus de 75 000 petits producteurs</p> <p>-IDH des régions défavorisées passe de 0.33 (en 2012) à 0.403 qui est la moyenne nationale en 2012</p> | <p>-300 micro infrastructures sociales réhabilités</p> <p>-un système de commercialisation électronique en faveur des petits producteurs mis en place</p> <p>200 caisses villageoises de crédit et d'épargne réhabilitées -</p> | <p>Au moins 50 % des petits exploitants enregistrent une augmentation de 30 % de leur revenu</p> <p>IDH des régions défavorisées passe de 0.33 (en 2012) à 0.37</p> | <p>-400 associations des producteurs des biens et services fonctionnels</p> <p>-200 Micro-infrastructure de base et d'appui à la production et à la commercialisation sont fonctionnelles</p> <p>-100 caisses villageoises d'épargne et tontines renforcées</p> | <p>Projet en cours :</p> <p>Projet d'appui Institutionnel Multisectoriel à la sortie de crise (PAIMSC)</p> <p>Nouveau projet (indicatif) :</p> <p>Projet d'appui à la réinsertion socio-économique</p> |
| <p>Améliorer la productivité du travail, la transition école-entreprise et la compétitivité du secteur privé</p> | <p>Inadéquation formation-emploi et chômage important chez les jeunes</p> | <p>L'offre de formation est diversifiée</p> <p>L'insertion professionnelle des jeunes est accrue.</p> <p>- La coordination du</p> | <p>- 21 nouvelles filières de FP appliquant le principe de l'alternance avec l'entreprise (aucune en 2013)</p> <p>Au moins 6% des effectifs du secondaire</p> | <p>- Le partenariat école-entreprise est renforcé</p> <p>- Représentativité accrue des femmes dans les filières scientifiques et technologiques</p> | <p>- 9 « comités nationaux de branches professionnelles » constitués et installés (aucune en 2013)</p> <p>- Au moins 30% de filles parmi les boursiers des filières scientifiques et</p> | <p>Nouveau projet (indicatif) :</p> <p>Programme d'appui à l'amélioration de l'employabilité et de l'insertion des jeunes (PAAEIJ)</p> |

| Objectifs de développement du PND 2012-2015 | Problèmes entravant la réalisation des objectifs du PND | Résultats attendus à la fin de la période du DSP en 2017 | Produits à la fin de la période du DSP en 2017 | Résultats attendus à mi-parcours (fin 2015) | Produits attendus à mi-parcours (fin 2015) | Opérations en cours de la Banque et celles programmées pour être mises en œuvre au cours de la période 2013-2017 |
|--|---|---|---|--|--|---|
| | | secteur éducation-formation est améliorée | suivent une formation professionnelle contre 5% en 2012 Au moins 26% des étudiants sont inscrits en science et/ou technologie (24% en 2012). Le taux de chômage des jeunes de 14-35 ans est inférieur à 10% (12,2% en 2012) | Un programme pilote de création d'emplois directs pour au moins 2000 jeunes et femmes est lancé | technologiques supérieures (26% en 2013) - Environ 2000 jeunes et femmes bénéficient d'un programme de création d'emplois directs. - Une nouvelle instance de coordination du secteur éducation-formation est créée | |
| Résultat 3 : Améliorer la gouvernance financière pour une meilleure fourniture des services sociaux de base | | | | | | |
| La création de richesse nationale est soutenue grâce à l'amélioration de la gouvernance du secteur public | Problème d'efficacité des dépenses publiques, notamment celles des secteurs sociaux | Renforcement de la modernisation et la transparence dans la gestion des finances publiques | -La migration vers une gestion budgétaire axée est effective -Taux d'exécution des dépenses des secteurs sociaux à au moins 95% | - Renforcement de la modernisation et la transparence de la gestion des finances publiques -Poursuite de la modernisation du cadre juridique et institutionnel des marchés publics | - Actions réalisées dans le cadre du Plan national de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption et de la mise en œuvre des recommandations du PEMFAR | <u>Nouveau projet (indicatif) :</u> ii)Projet d'appui au plan de réforme des finances publiques (PA-PRFP) / phase 2 |
| Pilier 2 - Développement des infrastructures en soutien à la relance économique | | | | | | |
| Résultat 4 : Le secteur agricole est performant et contribue à réduire l'extrême pauvreté et la faim | | | | | | |
| Rendre le secteur agricole performant pour contribuer à réduire l'extrême pauvreté et la faim Développer les filières agricoles pour lesquelles la Côte d'Ivoire bénéficie d'un avantage comparatif | - Faible productivité et faible valorisation des productions agricoles - Insuffisance de l'offre d'infrastructures agricoles | 61.000 T additionnels/an de vivriers produits Productivité des cultures améliorées : Riz irrigué : 5 T/ha Riz pluvial : 1,2 T/ha Maïs : 3 T/ha Légumes divers : 18 T/ha 12000 exploitations ont bénéficié d'un meilleur écoulement des produits agricoles | 923 ha de bas-fonds aménagés et 1000 ha de périmètre irrigués et 1000 km de pistes agricoles réhabilités 4 centres de groupage des produits, 16 centres de collecte et 24 marchés ruraux réhabilités 20 hangars de séchage de la fève de cacao, 26 magasins de stockage et 4 abris pour | 40.000 T additionnels de vivriers produits Productivités des cultures améliorées : Riz irrigué : 3,5 T/ha Riz pluvial : 1 T/ha Maïs : 2 T/ha Légumes divers : 13 T/ha 5000 exploitations ont bénéficié d'un meilleur écoulement des produits agricoles | 285 ha de bas-fonds aménagés, 518 km de piste agricoles réhabilités, 2 centres de groupage des produits, 4 centres de collecte, construits 7 marchés ruraux, 10 hangars de séchage de la fève de cacao, 14 magasins de stockage et 4 abris pour décortiqueuse réhabilités | <u>Projet en cours :</u> Projet d'appui aux infrastructures agricoles dans la région de l'Indénié-Djuablin <u>Nouveaux projets proposés</u> Projets d'appui aux infrastructures agro-industrielles dans la région du Centre Projets d'appui aux infrastructures agro-industrielles dans la Nord |

| Objectifs de développement du PND 2012-2015 | Problèmes entravant la réalisation des objectifs du PND | Résultats attendus à la fin de la période du DSP en 2017 | Produits à la fin de la période du DSP en 2017 | Résultats attendus à mi-parcours (fin 2015) | Produits attendus à mi-parcours (fin 2015) | Opérations en cours de la Banque et celles programmées pour être mises en œuvre au cours de la période 2013-2017 |
|--|---|--|--|--|---|---|
| Résultat 5 : La circulation des biens et des personnes s'est améliorée et la Côte d'Ivoire est dynamique sur la scène régional | | | | | | |
| <p>--Améliorer la circulation des biens et des personnes</p> <p>-Faciliter les échanges économiques et commerciaux et promouvoir l'intégration régionale</p> | <p>- insuffisance des infrastructures de transport</p> <p>- Dégradation des infrastructures due aux crises et baisse des investissements</p> | <p>- Accroissement du trafic intérieur et des échanges commerciaux avec les pays voisins d'environ 10%.</p> <p>- Environ 650 emplois temporaires créés</p> | <p>-49 km de Route entre Danané et la Frontière de Guinée, 60 km entre Bloléquin et la frontière du Libéria, bitumés</p> <p>-15 gares lagunaires sont construites avec des moyens de transport modernisés et les acteurs renforcés</p> <p>Démarrage travaux de raccordement corridor Abidjan/Lagos et d'extension du port régional de San Pédro</p> | <p>-Accroissement de 5% des échanges commerciaux avec la Guinée, le Liberia et le Mali</p> <p>-Environ 400 emplois temporaires créés dans le domaine des Travaux publics</p> | <p>- 49 km de route en cours d'aménagement entre Danané et la frontière de Guinée et 15 gares lagunaires sont en cours de construction.</p> <p>Les travaux d'extension du port de San Pédro ont démarré ;</p> | <p>Projets en cours :</p> <p>Pont à péage Henri Konan Bedié</p> <p>Nouveaux projets proposés :</p> <p>- Projet de routes transfrontalières avec la Guinée, le Libéria et le Mali</p> <p>- Projet de raccordement du corridor Abidjan-Lagos à la ville d'Abidjan ;</p> <p>-Extension du port régional de San Pédro (guichet secteur privé°.);</p> |
| Résultat 6 : La population et les entreprises bénéficient d'énergie de qualité et à moindre coût | | | | | | |
| <p>-Assurer de manière durable la sécurité énergétique en vue de fournir aux populations de l'énergie de qualité et à moindre coût</p> <p>-Consolider la position de principal fournisseur d'électricité dans la sous-région</p> | <p>- Insuffisance de l'offre d'électricité face à une hausse de la demande</p> <p>- Vieillessement des équipements</p> <p>-Faible taux d'accès à l'électricité</p> <p>-Potentiel de ressources d'énergie renouvelables non identifiés</p> <p>-Déséquilibre du mix énergétique avec une part trop importante d'énergie thermique</p> | <p>- - Accroissement de l'offre en énergie de 2500 GWh, - Accroissement du taux d'accès à l'électricité de 28 à 32 %</p> <p>-</p> | <p>- Les capacités de production accrues pour Ciprel 4 (222 MW) ; Azito (140 MW) et la longueur de lignes 225 kV accrue de 130 km</p> <p>- La sous-station de Man et le dispatching d'Abidjan renforcés</p> <p>- Le nombre de communautés ayant accès à l'électricité accru de 129</p> <p>- Appui institutionnel à CI Énergie</p> <p>-les potentiels d'énergie renouvelable du pays identifiés</p> | <p>-Accroissement des capacités de production de l'énergie électrique</p> <p>-Accroissement du taux d'accès à l'électricité dans les zones rurales</p> | <p>- Capacités de production accrues de 140 MW pour Azito et de 222 MW pour Ciprel</p> <p>- Etude de faisabilité et d'impact environnemental et social des barrages en aval de Soubre.</p> <p>-Contrat pour l'électrification des 29 localités le long du projet CLSG</p> <p>-Indemnisation des populations le long de la ligne CLSG achevé</p> | <p>Projets en cours (secteur privé):</p> <p>Projet d'expansion de la centrale électrique d'Azito (guichet secteur privé)</p> <p>Projet d'expansion de la centrale électrique de CIPREL (guichet secteur privé)</p> <p>Nouveaux projets proposés :</p> <p>i) L'interconnexion électrique Côte d'Ivoire-Libéria-Sierra Léone-Guinée (CLSG) (projet régional)</p> <p>ii) Projet d'accès à l'énergie et d'identification du potentiel des énergies renouvelables (biomasse, éolien, solaire et petite hydroélectricité)</p> |

Annexe II : Programme indicatif de prêt 2013-2017

| | | FAD 12 | FAD 13 | | FAD 14 | | |
|---|----------|-----------|------------|-----------|-----------|-----------|------------|
| | O/R | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | TOTAL |
| Pilier 1: Renforcement de la gouvernance et de la responsabilité | | | | | | | |
| Secteur social | | | | | | | |
| Projet d'appui à la réinsertion socio-économique | N | | 15 | | | | 15 |
| Programme d'appui à l'employabilité et de l'insertion professionnelle des jeunes | N | 19 | | | | | 19 |
| Secteur gouvernance | | | | | | | |
| Programme d'appui à la cohésion sociale pour un développement soutenable | N | | 30 | | | | 30 |
| Projet d'appui à la mise en œuvre du plan de réformes des finances publiques | N | | | 10 | | | 10 |
| Pilier 2: Développement des infrastructures en soutien à la relance économique | | | | | | | |
| Infrastructures agricoles | | | | | | | |
| Projet d'appui aux infrastructures agro-industrielles dans la région du Centre | | | | 30 | | | 30 |
| Projet d'appui aux infrastructures agro-industrielles dans la région du Nord | | | | | | 30 | 30 |
| Infrastructure des transports (Multinational° | | | | | | | |
| Projet de route transfrontalière avec la Guinée, le Libéria et le Mali | Régional | | 60 | | | | 60 |
| | National | | 30 | 0 | | | 30 |
| Projet de raccordement du corridor Abidjan/Lagos à la ville d'Abidjan | Régional | | | | 40 | | 40 |
| | National | | | | 20 | | 20 |
| Projet d'extension du port régional de San Pedro (secteur privé) | Privé | | | 50 | | | 50 |
| Infrastructure d'énergie | | | | | | | |
| Projet d'interconnexion Côte d'Ivoire, Liberia, Sierra Leone et Guinée(CLSG) _Multinational | Régional | 20 | | | | | 20 |
| | National | 13 | | | | | 13 |
| Projet d'accès à l'énergie et énergie renouvelable | N | | | | | 50 | 50 |
| Etudes économiques et sectorielle | | | | | | | |
| Etudes du profil genre | | | | | | | |
| Développement des chaînes de valeurs et gestion durable des ressources naturelles | | | | | | | |
| Etudes sur la mobilisation des ressources intérieures | | | | | | | |
| Etablissement d'un plan national d'adaptation au changement climatique | | | | | | | |
| TOTAL | | 52 | 135 | 90 | 60 | 80 | 417 |
| Dont - Allocation Nationale (ABP et FEF) | | 32 | 75 | 40 | 20 | 80 | 247 |
| - Allocation régionale | | 20 | 60 | 0 | 40 | 0 | 120 |
| -Guichet secteur privé | | | | 50 | | | 50 |

Annexe III : Portefeuille de la BAD en Côte-D'Ivoire MUC (fin août 2013)

| Nom du projet | Montant Prêt/Don en MUC | Date approbation | Date de signature | Montant décaissé en MUC | Taux de décaissement | Date de clôture | Age en année | Indicateurs de performance | | |
|--|-------------------------|------------------|-------------------|-------------------------|----------------------|--------------------|--------------|----------------------------|-----|---------|
| | | | | | | | | IP | DO | Moyenne |
| PROJETS DU SECTEUR PUBLIC | | | | | | | | | | |
| 1. Projet d'appui ciblé et de renforcement des capacités | 2,00 | 01-mars-10 | 01-mars-10 | 1,2 | 60% | 30-sept.-13 (i) | 3,5 | | | |
| 2. PURSSAB/RENFCAP | 5,5 | 03-juin-11 | 10-juin-11 | 1,7 | 31,18% | 31-déc.-13 | 2,2 | 2,23 | 2,0 | 2,11 |
| 3. Projet Gestion Intégré du Bassin du Gourou | 23,00 | 24-nov.-10 | 10-juin-11 | 0,88 | 3,83% | 31-déc.-14 | 2,9 | 2,71 | 1,5 | 2,10 |
| 4. Projet d'Appui aux Infrastructures Agricoles dans la région de l'Indénié-Djuablin (PAIA-ID) | 21,60 | 01-mars-12 | 20-mars-12 | 2,44 | 11,34% | 28-févr.-18 | 1,5 | 2,92 | 3,0 | 2,96 |
| 5. Projet d'Appui Multisectoriel à la Sortie de Crise (PAIMSC) | 20,00 | 05-déc.-07 | 28-fév.08 | 19,6 | 98,14% | 31-aôut-13 (ii) | 5,8 | 2,93 | 3,0 | 2,96 |
| Sous total secteur public | 72,10 | | | 25,82 | 35,81 % | | 3,2 | 2,53 (iii) | | |
| SECTEUR PRIVE | | | | | | | | | | |
| 1. MicroCred Côte d'Ivoire (Prise de participation) | 0,95 | 16-avr.-10 | 11-juin-13 | 0,76 | 80% | 31-déc.-14 | 3,4 | - | | |
| 2. FAPA (Assistance Technique) | 0,648 | 16-avr.-10 | 11-juin-13 | | 0% | 31-déc.-15 | 3,4 | - | | |
| 3. Pont à péage Henri Konan Bédié | 50,11 | 01-mars-12 | 28-juin-12 | 19,40 | 40,77 | 31-déc.-14 | 1,5 | - | | |
| 4. Expansion AZITO | 26,06 | 19-déc.-12 | <u>22-oct-13</u> | <u>0,0</u> | 0% | 31-mai-15 | 0,8 | - | | |
| 5. Projet d'extension de la Centrale Electrique (CIPREL) | 44,00 | 24-juil-13 | 14-aôut-13 | | | 31-déc.-20 | 0,1 | - | | |
| Sous total secteur privé | 121,77 | | | 20,16 | 16,55 | | 1,8 | - | | |
| TOTAL SECTEURS PUBLIC ET PRIVE | 193,87 | | | 46,00 | 23,72% | | 2,5 | - | | |

Pour mémoire : (i) Une prorogation de la date de clôture de six mois est en vue ; (ii) Le projet est clos et le reliquat est en cours d'annulation. (iii) cette moyenne ne prend pas en considération le projet d'appui ciblé et de renforcement des capacités qui est géré hors SAP

Annexe IV : Plan d'amélioration du Portefeuille de la BAD en Côte-D'Ivoire (Avril 2013)

| PROBLÈMES IDENTIFIÉS | ACTIONS /RECOMMANDATIONS | REQUISES | STRUCTURE RESPONSABLE | ECHÉANCE | Indicateurs de suivi des résultats |
|---|---|----------|---|--|--|
| I. Problèmes à l'entrée | | | | | |
| 1.1 Retard dans la mise en place des équipes de projets | <ul style="list-style-type: none"> Inclure dans les documents d'évaluation des projets la liste, le profil des postes à pourvoir et les Termes de Reference précises et détaillés du personnel à recruter Procéder impérativement au choix du coordonnateur et au moins une autre personne clé au plus tard pendant la phase de négociations des projets. Procéder à la mise en place de l'équipe complète du projet avant la mise en vigueur (condition de mise en vigueur) | | Chargés des Projets BAD/MP/MF/ ministères sectoriels | A partir des nouvelles opérations issues du FAD 13 | <ul style="list-style-type: none"> Les TDRs du personnel de gestion des projets sont inclus dans les rapports d'évaluation Les coordonnateurs des projets sont désignés avant la négociation Les Rapports d'évaluation sont transmis au moins 2 semaines avant les négociations' L'équipe complète de projet est recrutée avant la mise en vigueur |
| 1.2 Retard dans la mise en place des instruments de gestion | <ul style="list-style-type: none"> Les manuels de procédures de gestion administrative financière et comptable doivent être élaborés pendant la phase d'évaluation des projets | | Chargés des projets BAD/ Spécialistes ORPF/ MP/MF/Ministères sectoriels | A partir des nouvelles opérations issues du FAD 13 | Les manuels de procédures sont disponibles pendant la phase des négociations, |
| II. Problèmes à l'exécution | | | | | |
| 2.1 Mise à disposition tardive des fonds de contrepartie | <ul style="list-style-type: none"> Prendre les dispositions pour une notification rapide des budgets annuels | | MP/MF | Fin 2013 | Les fonds de contrepartie sont disponibles dans les délais requis |
| 2.2 Manque de visibilité des actions de la Banque | <ul style="list-style-type: none"> Prévoir une stratégie de communication aussi bien au niveau global qu'au niveau projet pour les opérations de la Banque | | Chargés des Projets BAD/ ERCU | Fin 2013 | Les projets financés par la Banque mettent en place des stratégies de communication tout au cours de leur mise en œuvre |
| III. Problèmes avec les opérations de la FEF | | | | | |
| 3.1 Emission des projets | <ul style="list-style-type: none"> Bien cibler les activités à financer tout en restant très sélectif | | OSFU/Charges des projets BAD/ORWA | A partir du FAD 13 | Le nombre des Opérations à financer sous la FEF sont réduites à 5 au maximum |
| 3.2 Très grande rotation du staff | <ul style="list-style-type: none"> Veillez à informer les autorités en cas de rotation de staff et s'assurer une bonne passation de services | | Managers et Task managers | Fin 2013 | Le nombre de Task Managers ayant à gérer un projet tout au long de son cycle ne dépasse pas 2. |

Annexe 5 : Secteurs d'interventions des principaux partenaires au développement

| | BAD | Union européenne | Banque mondiale | Nations Unies | BID | France | Italie | Allemagne | Japon | Etats-unis | Chine | Inde |
|---|-----|------------------|-----------------|---------------|-----|--------|--------|-----------|-------|------------|-------|------|
| Agriculture | * | * | * | | * | * | | * | | | | * |
| Education | | * | * | * | * | | | * | * | | | * |
| Energie et mines | * | * | * | | | | | | | | * | * |
| Information et Communication | | | * | | | | | | | | | |
| Environnement et changement climatique | | | | * | | | | * | | | | |
| Multisecteur (appuis aux réformes et institutionnels, pauvreté, annulation de la dette) | * | * | * | * | | * | | | | | | |
| Santé | | * | * | * | | | * | * | * | * | | |
| Secteur privé | * | | * | | | * | | | | | * | |
| Paix, sécurité et Justice | | * | | * | | * | | * | | * | | |
| Finance | * | | * | | | | | | | | | |
| Transport | * | | * | | * | | | | | | * | |
| Eau et assainissement | * | * | * | | * | | | * | | | * | |
| Décentralisation | | * | | * | | | | | | | | |
| Genre, société civile, ONG | | | | | | | * | | | | | |

Sources : Ministère du Plan, PTFs.

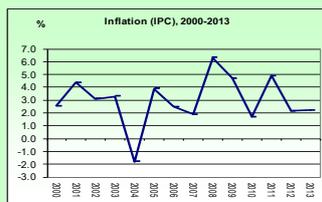
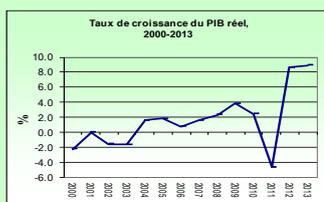
Annexe VI - Côte d'Ivoire: Evaluation de l'éligibilité aux prochains cycles du Guichet I – Appui supplémentaire de la FEF- sous le FAD 13 et FAD 14

| Indicateur | Guichet I : Appui supplémentaire – Critères du premier filtrage |
|--|---|
| Engagement à consolider la paix et la sécurité | La situation politique et sécuritaire s'est progressivement normalisée. Les élections législatives ont eu lieu en décembre 2011 et les élections locales couplées (régionales et municipales) en avril 2013. Même si ces dernières consultations ont été émaillées d'incidents localisés, elles ont quand même permis de parachever le processus de remise en fonctionnement des institutions républicaines. Cependant, des efforts de consolidation doivent être poursuivis, notamment dans le processus de réconciliation nationale et la cohésion sociale. |
| Besoins socio-économiques non satisfaits | L'inclusion reste un défi important en termes de développement socio-économique. La reprise économique amorcée à la faveur de la consolidation de la paix devra générer plus d'emplois et ses bénéfices mieux répartis pour contribuer significativement à l'amélioration des conditions de vie des populations. En effet, le revenu par habitant a diminué d'un sixième au cours des dix dernières années, et la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté (données de 2010). La Côte d'Ivoire est classée au 168ème rang sur 186 pays par rapport à l'Indice de développement humain (IDH) - Classements 2012. Ainsi, les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ne pourraient pas être atteints en 2015. |
| Indicateur | Pilier I : Appui supplémentaire – Critères du deuxième filtrage |
| Amélioration de l'environnement macroéconomique et adoption d'une politique de dette judicieuse | L'activité économique connaît une forte reprise même si elle traduit, en partie, un effet de rattrapage par rapport à la période de crise. Toutes les prévisions indiquent que cette dynamique sera poursuivie dans les années à venir. En 2012, la Côte d'Ivoire a pu atteindre le point d'achèvement de l'Initiative PPTe et les indicateurs de la dette se sont en conséquence améliorés. |
| Poursuite de la mise en œuvre de politiques et pratiques | Depuis la fin de la crise post-électorale, la Côte d'Ivoire a ouvert plusieurs chantiers en matière de réformes. En dépit des retards constatés sur la mise en œuvre de ces réformes structurelles, d'importants progrès ont été réalisés dans, le renforcement du secteur de l'énergie, la restructuration de la filière cacaoyère, la promotion du genre avec l'adoption d'une nouvelle loi en la matière,... Le rythme de ces réformes structurelles devrait être soutenu avec l'adoption, en avril dernier, d'une loi qui octroie au président de la République des pouvoirs exceptionnels en matière de gestion économique. |
| Pratiques d'une saine gestion financière et rétablir des conditions favorables à l'investissement du secteur privé | La situation budgétaire en 2012 s'est améliorée en dépit de la hausse des dépenses induites par les efforts de reconstruction. Dans le cadre de la troisième revue du programme soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC), les services du FMI ont noté que l'exécution budgétaire a "été meilleure que prévue et que (...) des progrès notables ont été réalisés récemment dans la mise en œuvre des réformes structurelles...". Par ailleurs, dans le cadre du renforcement du secteur privé, un plan d'action sur cinq ans visant à appuyer la mise à niveau et le développement des industries et de la manufacture orientés vers la transformation des matières premières, est en cours d'élaboration. |
| Transparence dans la gestion publique | Dans le cadre du programme soutenu par la FEC, la transparence dans la gestion des finances publiques s'est améliorée. Dans le domaine des marchés publics, des progrès importants ont été accomplis notamment avec la création d'une Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics. Ceci constitue une avancée significative pour faciliter l'accès des PME à la commande publique. Conformément aux orientations du Plan national de développement, ces efforts dans la gestion publique seront poursuivis. En outre, dans le cadre du renforcement du secteur privé, un plan d'action sur cinq ans visant à appuyer la mise à niveau et le développement des industries et de la manufacture orientés vers la transformation des matières premières, est en cours d'élaboration |
| Autres considérations justifiant l'accès aux ressources du Guichet I | Les facteurs/risques ci-après pourraient perturber la marche de la Côte d'Ivoire vers l'émergence et l'empêcher de sortir de la situation de post-conflit. Pour prendre davantage en compte le caractère dynamique de la fragilité, outre la revue à mi-parcours, il sera procédé, tout au long de la période de cinq ans que couvre la présente stratégie, une révision régulière de la fragilité de la Côte d'Ivoire. : |

- **Les difficultés liées au dialogue politique** surtout en ce qui concerne l'inclusion du FPI, l'ancien parti au pouvoir, au sein des institutions démocratiques. Les résultats des efforts déployés dans ce sens restent à ce jour limités. Le dialogue amorcé avec l'opposition ivoirienne regroupée au sein de la Ligue des mouvements pour le progrès (LMP) est à encourager pour qu'il contribue à établir une base de confiance entre les communautés.
- **Le chômage et le sous-emploi des jeunes**, demeurent une préoccupation importante; cette préoccupation est aggravée par le manque de qualification ou par l'inadéquation de celle-ci aux besoins du marché de l'emploi.
- **Les difficultés d'insertion des anciens combattants et des Dozos**: l'Autorité pour le Désarmement, la Démobilisation, et la Réintégration des ex-combattants (ADDR) de la Côte d'Ivoire estime à 64.777 le nombre d'ex-combattants encore armés dont 18,000 chasseurs traditionnels (Dozos) constitués en milice. L'objectif du Gouvernement est de réinsérer 30 000 démobilisés pour la seule année 2013 et le reste soit 34 777 en 2014. Outre l'armée et d'autres corps de la fonction publiques (Gardes pénitentiaire, Douanes, Eaux et Forêt, Protection civile), les domaines de la réinsertion concernent l'auto-emploi dans le commerce, l'Artisanat, l'Agriculture, le Transport et la formation des jeunes démobilisés.
- **Les problèmes fonciers en milieu rural** : tiraillée entre droit positif et droit coutumier, la propriété foncière est étroitement liée aux questions identitaires et le contrôle de la terre est devenu source de conflits intercommunautaires, surtout dans l'Ouest du pays.
- **Les facteurs globaux ou régionaux qui influencent la consolidation de la paix ou la fragilité en Côte d'Ivoire**: ils se manifestent, entre autres, par la récurrence des attaques des zones frontalières et des postes de sécurité dans la capitale économique. Au sein de l'Union du Fleuve Mano (UFM), partagée par la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone, les crises se succèdent depuis vingt ans avec ses conséquences en termes de réfugiés, d'ex-combattants et mercenaires et de circulation d'armes légères. A ces facteurs, s'ajoute les effets de la crise Malienne et le danger de contagion pour le Sahel.

Annexe VII : Principaux indicateurs de développement de la Côte d'Ivoire

| Indicateurs | Unité | 2000 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 (e) |
|--|--------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|----------|
| Comptes nationaux | | | | | | | | |
| RNB aux prix courants du marché | Million \$ E.U. | 10,778 | 20,316 | 22,446 | 23,093 | 22,168 | ... | ... |
| RNB par habitant | \$ E.U. | 650 | 1,070 | 1,160 | 1,170 | 1,100 | ... | ... |
| PIB au prix courants | Million \$ E.U. | 10,448 | 23,330 | 23,098 | 22,949 | 24,097 | 21,641 | 24,072 |
| PIB aux prix constants de 2000 | Million \$ E.U. | 10,448 | 10,944 | 11,361 | 11,635 | 11,089 | 12,047 | 13,118 |
| Croissance du PIB en termes réels | % | -2.3 | 2.3 | 3.8 | 2.4 | -4.7 | 8.6 | 8.9 |
| Croissance du PIB par habitant en termes | % | -4.2 | 0.5 | 1.9 | 0.4 | -6.6 | 6.3 | 6.5 |
| Investissement intérieur brut | % du PIB | 10.8 | 10.1 | 8.9 | 9.0 | 8.2 | 8.8 | 8.8 |
| Investissement public | % du PIB | 2.8 | 2.2 | 2.3 | 2.2 | 7.0 | -0.4 | -0.1 |
| Investissement privé | % du PIB | 7.9 | 7.9 | 6.6 | 6.8 | 1.2 | 9.2 | 8.9 |
| Épargne nationale | % du PIB | 8.0 | 12.1 | 15.9 | 10.1 | 14.9 | 9.1 | 12.4 |
| Prix et Monnaie | | | | | | | | |
| Inflation (IPC) | % | 2.5 | 6.3 | 4.7 | 1.7 | 4.9 | 2.1 | 2.2 |
| Taux de change (moyenne annuelle) | monnaie locale / \$ E.U. | 712.0 | 447.8 | 472.2 | 495.3 | 471.9 | 510.5 | ... |
| Masse monétaire, variations annuelles (M) | % | -1.9 | 5.7 | 17.2 | 18.2 | 10.7 | ... | ... |
| Vitesse de circulation de la monnaie (PIB) | % | 22.1 | 28.7 | 32.2 | 36.5 | 40.4 | ... | ... |
| Finances publiques | | | | | | | | |
| Recettes totales et dons | % du PIB | 17.1 | 20.7 | 21.8 | 20.1 | 19.5 | 19.6 | 21.0 |
| Dépenses totales et prêts nets | % du PIB | 18.3 | 20.0 | 19.7 | 20.6 | 21.4 | 23.1 | 25.0 |
| Déficit (-) / Excédent global (+) | % du PIB | -1.2 | 0.7 | 2.0 | -0.5 | -1.8 | -3.5 | -4.0 |
| Secteur extérieur | | | | | | | | |
| Variation en volume des exportations (ma) | % | -2.8 | -2.5 | 8.3 | -14.1 | -4.4 | 5.3 | 11.2 |
| Variation en volume des importations (ma) | % | -15.8 | 2.9 | 6.4 | -2.4 | -20.8 | 23.6 | 10.9 |
| Variation des termes de l'échange | % | -17.0 | 8.6 | 10.8 | -0.9 | -1.4 | -12.0 | -1.7 |
| Solde des comptes courants | Million \$ E.U. | -293 | 452 | 1,622 | 253 | 1,606 | -705 | -911 |
| Solde des comptes courants | % du PIB | -2.8 | 1.9 | 7.0 | 1.1 | 6.7 | -3.3 | -3.8 |
| Réserves internationales | mois d'importations | 2.3 | 2.8 | 4.5 | 4.3 | 5.5 | 4.1 | ... |
| Dettes et flux financiers | | | | | | | | |
| Service de la dette | % des exportations | 1.5 | 9.2 | 16.3 | 10.9 | 5.2 | 7.5 | 8.6 |
| Dettes extérieures totales | % du PIB | 178.3 | 80.3 | 75.5 | 72.2 | 72.7 | 53.2 | 51.3 |
| Flux financiers nets totaux | Million \$ E.U. | 715 | 243 | -224 | 693 | 1,979 | ... | ... |
| Aide publique au développement nette | Million \$ E.U. | 351 | 626 | 2,402 | 845 | 1,437 | ... | ... |
| Investissements nets directs en prov. de l'é | Million \$ E.U. | 235 | 446 | 377 | 339 | 344 | ... | ... |



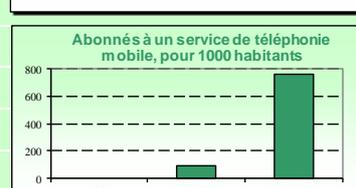
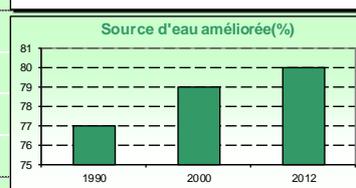
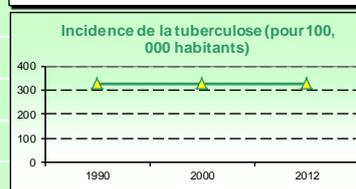
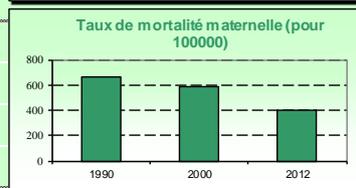
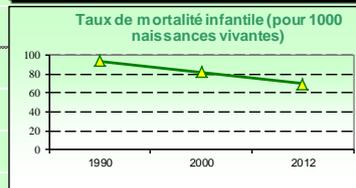
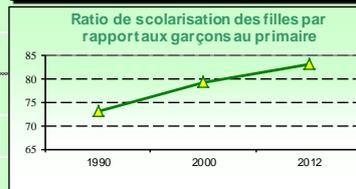
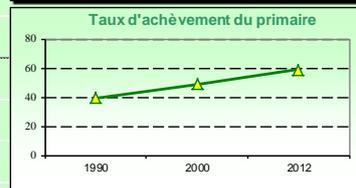
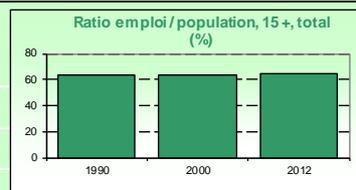
Source : Département de la statistique de la BAD; FMI, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2012 et Statistiques financières internationales, octobre 2012; Département de la statistique; Plateforme des données (base de données), mars 2013; OCDE, Division des systèmes statistiques.

Notes: ... Données non disponibles (e) Estimations

Dernière mise à jour : mai 2013

Annexe VIII : Progrès accomplis dans la réalisation des OMD

| | 1990 ¹ | 2000 ² | 2012 ³ |
|---|-------------------|-------------------|-------------------|
| Objectif 1 : réduire l'extrême pauvreté et la faim | | | |
| Ratio emploi / population, 15 +, total (%) | 63.9 | 63.8 | 64.2 |
| Prévalence de la malnutrition, le poids pour l'âge (% des enfants de moins de 5) | 20.9 | ... | 29.4 |
| Indice de pauvreté à 1,25 \$ par jour (PPA) (% de la population) | 21.1 | 23.3 | 23.8 |
| Prévalence de la sous-alimentation (% de la population) | 14.0 | 20.5 | 21.4 |
| Objectif 2 : assurer l'éducation primaire pour tous | | | |
| Taux d'alphabétisation, les jeunes femmes (% des femmes de 15-24 ans) | ... | 52.1 | 61.9 |
| Taux d'alphabétisation des adultes (% de personnes âgées de 15 et plus) | ... | 48.7 | 56.2 |
| Taux d'achèvement du primaire, total (% du groupe d'âge concerné) | 39.3 | 49.0 | 58.6 |
| Total des inscrits, primaire (% net) | 46.5 | 58.0 | 61.5 |
| Objectif 3 : promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes | | | |
| Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (%) | 5.7 | 8.5 | 11.0 |
| Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, | 73.2 | 79.5 | 83.3 |
| Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire | ... | 55.4 | ... |
| Objectif 4 : réduire la mortalité infantile | | | |
| Vaccination, la rougeole (% des enfants âgés de 12-23 mois) | 57.0 | 78.0 | 49.0 |
| Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) | 93.9 | 82.6 | 69.7 |
| Taux de mortalité, moins de 5 ans (pour 1000) | 151.3 | 132.3 | 108.7 |
| Objectif 5 : améliorer la santé maternelle | | | |
| Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (% du total) | 45.4 | 68.0 | 56.8 |
| La prévalence des contraceptifs (% des femmes âgées de 15-49 ans) | 15.7 | 19.8 | 21.0 |
| Taux de mortalité maternelle (pour 100000) | 660.0 | 590.0 | 400.0 |
| Objectif 6 : combattre le VIH/SIDA, la malaria et les autres maladies | | | |
| Incidence de la tuberculose (pour 100, 000 habitants) | 327.0 | 327.0 | 327.0 |
| Prévalence du VIH, femmes (% ages 15-24) | ... | ... | 1.4 |
| Prévalence du VIH, de sexe masculin (% ages 15-24) | ... | ... | 0.6 |
| Prévalence du VIH, total (% de la population âgée 15-49) | 7.1 | 5.3 | 3.0 |
| Objectif 7 : assurer un environnement humain durable | | | |
| Émissions de CO2 (kg par \$ de PIB PPA) | 0.5 | 0.6 | 0.6 |
| Installations d'assainissement amélioré (% de la population ayant accès) | 21.0 | 22.0 | 24.0 |
| Source d'eau améliorée (% de la population ayant accès) | 77.0 | 79.0 | 80.0 |
| Objectif 8 : construire un partenariat mondial pour le développement | | | |
| Aide par habitant (current US \$) | 82.6 | 9.1 | 71.3 |
| Nombre d'utilisateurs d'Internet, pour 1000 habitants | 0.0 | 9.0 | 28.4 |
| Abonnés à un service de téléphonie mobile, pour 1000 habitants | ... | 94.4 | 761.3 |
| Nombre de lignes fixes, pour 1000 habitants | 7.9 | 14.5 | 14.4 |



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, WRI, PNUD, Rapports nationaux.

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles.

¹ Dernière année disponible dans la période 1990-1995; ² Dernière année disponible dans la période 2000-2004; ³ Dernière année disponible dans la période 2005-2012

dernière mise à jour:

Mai 2013

Annexe IX : impact du retour de la BAD à Abidjan

Le retour de la Banque en Côte d'Ivoire aura indubitablement des retombées socio-économiques pour le pays. En effet, pour remplir ses missions, la BAD emploie du personnel (outre les fonctionnaires, il s'agit du personnel administratif, technique et d'intendance, des consultants, etc.), verse des salaires, reçoit des visiteurs (missions diplomatiques, conférenciers, staff des bureaux extérieurs, etc.), engage des dépenses de fonctionnement, d'investissement et d'entretien, achète des services et des biens à d'autres entreprises privées et publiques. La présence de la BAD contribue également à renforcer l'image de marque de son pays-hôte et à rassurer les investisseurs quant à la stabilité de ce pays. Autant de retombées qui affecteront sensiblement la vie économique et sociale de la Côte d'Ivoire en général et d'Abidjan en particulier.

On peut distinguer trois types d'impacts économiques du retour de la BAD à Abidjan: l'impact direct, l'impact indirect et les effets induits. L'impact direct correspond aux retombées économiques directement associées au fonctionnement de la BAD, telles que les emplois, les salaires et les achats de biens et services auprès de ses prestataires locaux. Les secteurs alimentaires, de biens d'équipement de transport et de construction (bâtiments) seront les premiers bénéficiaires de cette retombée. L'impact indirect concerne les nouveaux salaires et revenus qui sont générés dans d'autres secteurs économiques par les prestataires initiaux de la BAD. Ses effets s'expliquent par le fait que les entreprises et commerces qui accèdent aux commandes de la BAD doivent s'approvisionner en biens et services auprès de divers fournisseurs. Enfin, les effets induits se réfèrent à l'effet «multiplicateur» en termes d'emplois, de revenus et de valeur ajoutée qui traduit les répercussions produites ultérieurement grâce aux dépenses des salariés et prestataires déboursant une partie de leurs rémunérations dans d'autres entreprises locales pour l'achat de biens et services divers (épicerie, loisirs, achat de biens durables, pharmacie, coiffeur, écoles, ménage, essence, etc.).

Les effets indirects et induits sont plus difficiles à évaluer et nécessitent une étude approfondie qui n'est pas l'objet de cette note. Quant aux effets directs, selon les données disponibles, la BAD pourrait verser une masse salariale de 90,000,000 UC à son personnel du siège d'Abidjan. En supposant un taux d'épargne ne dépassant pas 30%, c'est donc plus de 70% de cette masse salariale soit 63,000,000 UC qui sera ainsi injecté dans l'économie ivoirienne.

De même, pour remplir ses missions, la BAD engage des dépenses de fonctionnement, d'entretien et de consommation, commande et achète des services et des biens à d'autres entreprises privées et publiques locales. Les trois derniers rapports annuels de la BAD font état de dépenses générales diverses (frais d'entretien, de maintenance, de nettoyage, de communication, d'impression et de fournitures de bureaux notamment) pour le siège de Tunis que l'on peut estimer à 30,000,000 UC qui pourront s'adresser aux divers fournisseurs ivoiriens.

Annexe X : La stratégie fiduciaire de la Banque

1. Gestion financière⁴

1.1 Evaluation du risque fiduciaire

Une évaluation selon la méthodologie PEFA a été réalisée de décembre 2012 à février 2013 (PEMFAR 2013). Le tableau ci-après résume les principaux facteurs de risque de gestion des finances publiques et détermine les mesures de réforme à entreprendre pour les juguler.

| Piliers / Indicateurs | Facteurs de risque | Notation | Mesures de réforme |
|--|---|-------------|--|
| 1. Crédibilité du budget | Nombreuses décisions de réaffectation budgétaire, et volume important des arriérés de paiement | Substantiel | Définition d'un système clair et transparent de répartition des allocations et ressources budgétaires |
| 2. Exhaustivité et transparence | Directive UEMOA sur la nomenclature budgétaire non encore adoptée, et informations budgétaires peu accessibles au public | Substantiel | Adoption par l'Assemblée Nationale des directives portant respectivement code de transparence et nomenclature |
| 3. Budgétisation fondée sur des politiques nationales | Les CDMT et budgets programmes ne sont pas étendus à tous les Ministères | Substantiel | Extension de l'élaboration des CDMT et des budget-programmes à toutes les institutions émergeant au budget de l'Etat |
| 4. Prévisibilité et contrôle de l'exécution du budget | Arriérés fiscaux (restes à recouvrer) importants, et inefficacité du contrôle des dépenses non salariales | Substantiel | Relecture du code général des impôts pour l'adapter aux nouvelles exigences, et renforcement du contrôle des dépenses non salariales |
| 5. Comptabilité, Enregistrement des informations et rapports financiers | Les directives de l'UEMOA sur la comptabilité et les rapports financiers ne sont pas encore intégrées dans la législation nationale | Substantiel | Adoption par l'Assemblée Nationale des dites directives |
| 6. Surveillance et vérification externe | Non intégration du texte communautaire. Manque de moyens matériels et humains | Modéré | Renforcement des ressources humaines et matérielles de la CDC |
| 7. Bonne gouvernance et Lutte contre la corruption | Niveau de fraude et corruption élevé dans l'administration, incivisme des citoyens | Elevé | Mise en œuvre du Plan National de Bonne Gouvernance et lutte contre la corruption |
| Evaluation globale du risque fiduciaire : Substantiel | | | |

1.2 Stratégie de la Banque en matière de gestion financière

La stratégie fiduciaire 2013-2017 de la Banque en Côte d'Ivoire sera axée sur le soutien aux réformes visant le renforcement du système des finances publiques la réduction du niveau de corruption à travers des appuis budgétaires et des projets d'appui institutionnels. Ces réformes porteront essentiellement sur : (i) la transposition des six (6) directives de l'UEMOA relatives à l'harmonisation des systèmes de gestion des finances publiques et leur application effective ; (ii) la généralisation de la mise en œuvre des cadres de dépenses à moyen terme (CDMT) et des budgets programmes ; et (iii) la mise en œuvre du Plan National de Bonne Gouvernance et de Lutte contre la Corruption. Bien que les composants du système des finances publiques soient encore marqués par des insuffisances qui pourraient limiter leur utilisation, la Banque privilégiera une approche tendant à améliorer le niveau d'utilisation du système de gestion des finances publiques dans le respect des dispositions de la Déclaration de Paris et du Forum d'Accra et des engagements de Busan sur l'efficacité de l'aide.

Les opérations d'appuis programmatiques (appui budgétaire général, appui budgétaire sectoriel) utiliseront le système des finances publiques, avec des objectifs et conditionnalités

⁴ L'analyse du système de gestion des finances publiques a été réalisé en « desk review » sur la base des documents suivants : (i) Rapport sur l'évaluation de la fiscalité intérieure et la proposition de réformes produit par le FMI en août 2012 ; (ii) Plan stratégique de la politique nationale de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption publié en novembre 2012 ; (iii) Evaluation des dépenses publiques et de la responsabilité financière (PEMFAR), rapport provisoire de février 2013 ; (iv) Aide-mémoire de la mission de préparation du document de stratégie pays, mai 2013.

permettant d'impulser la mise en œuvre des réformes susvisés visant à atténuer les risques fiduciaires. Les projets/programmes d'investissement public qui généralement ont recours à des procédures d'exécution et de contrôle parallèles au système public, devront utiliser celles des composants du système national qui enregistreront des progrès satisfaisants dans la mise en œuvre des réformes.

2. Passation des marchés

Le cadre réglementaire des marchés publics ivoirien régi par le Décret N°2009-259 du 06 août 2009 portant code des marchés publics et le dossier type d'appel d'offres national, ont fait l'objet d'une évaluation de la Banque en octobre 2011 qui a conclu à la conformité et à l'acceptabilité globale des procédures ivoiriennes et permis d'identifier des actions d'améliorations par rapport à quelques divergences relevées dont certaines ont connu un début de traitement permettant au système de se renforcer de manière substantielle.

Il convient de relever que, malgré un cadre réglementaire conforme en grande partie aux standards internationaux et un mécanisme de contrôle effectif et performant par la Direction des Marchés Publics (DMP), l'opérationnalisation des Cellules de Passation de Marchés Publics (CPMP), leur indépendance dans leur mission de contrôle vis-à-vis des autorités contractantes au-dessous du seuil de la DMP (100 millions de FCFA), le taux de marchés par entente directe relativement élevé représentant plus de 30% de la commande publique au premier semestre 2013, le problème de renforcement des capacités techniques des acteurs notamment les collectivités décentralisées et autorités publiques, l'absence de sanctions des entreprises dans le cadre des irrégularités et, la nécessité d'améliorer l'accès à la commande publique des PME et l'absence de Dossiers types d'appels d'offres nationaux (DTAON), constituent des sujets de préoccupations. De ce point de vue, le système des marchés publics présente un risque fiduciaire jugé substantiel.

La Côte d'Ivoire a entrepris de poursuivre les réformes à travers : (i) la rédaction d'un arrêté ministériel rendant indépendantes et opérationnelles les Cellules de Passation de Marchés Publics (CPMP) dans leur mission de contrôle vis-à-vis des autorités contractantes ; (ii) la création d'une Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) ; (iii) la mise en œuvre par l'ANRMP d'un audit des marchés attribués par entente directe exercices 2011, 2012, 2013 et réduction significative du taux de gré à gré et (iv) la vulgarisation et l'utilisation des Dossiers types d'appels d'offres nationaux (DTAON) conformément aux standards internationaux. Le nouvel arrêté ministériel rendant indépendantes et opérationnelles les Cellules de Passation de Marchés Publics (CPMP) dans leur mission de contrôle vis-à-vis des autorités contractantes sera mis en vigueur d'ici la fin de l'année 2013. Le processus de recrutement d'un cabinet pour réaliser l'audit des marchés attribués par entente directe des exercices 2011, 2012, 2013 a été lancé par l'ANRMP.

S'agissant du dossier type d'appel d'offres national, l'évaluation de la Banque en comparaison avec les dossiers-type de la Banque, a relevé quelques points de divergence suivants : (i) l'absence de règles régissant la participation des entreprises publiques, (ii) l'absence d'obligation de responsabilité solidaire et conjointe dans le cadre des groupements, (iii) l'absence de disposition sur la possibilité de prorogation de la période validité des offres, de la possibilité de report de la séance d'ouverture des plis, (iv) l'absence de dispositions régissant les conditions d'octroi des préférences nationale ou régionale et (v) la clause de révision de prix est prévue dès que le délai d'exécution excède 12 mois. Conformément à la Déclaration de Paris et à l'Agenda d'Accra, la Banque a toutefois conclu à la possibilité d'utiliser les procédures nationales ainsi que les DTAON pour les appels d'offres nationaux dans le cadre de ses projets moyennant quelques ajustements qui seront d'une part intégrés

dans une annexe aux accords de financement à venir et d'autre part, feront l'objet de dialogue avec le Gouvernement.

Au plan global du système des marchés publics, les points d'amélioration que sont le renforcement des capacités techniques des acteurs notamment les collectivités décentralisées et autorités publiques, les sanctions des entreprises convaincues de pratique irrégulières et, l'amélioration de l'accès à la commande publique des PME, doivent faire l'objet de prise en compte dans le cadre d'un appui à des réformes du système des marchés publics ivoirien. Ces futures réformes qui s'inscrivent dans le pilier II « la gouvernance économique favorable à la croissance inclusive et au développement du secteur privé » du Document de Stratégie Pays (DSP) seront de nature à améliorer et renforcer la conformité de la réglementation ivoirienne aux standards internationaux et de la Banque en matière de passation des marchés. Ces réformes devraient permettre d'atténuer le risque relatif aux acquisitions, en le ramenant à un niveau modéré.

Evaluation du risque fiduciaire en passation de marchés

xiv

Le tableau ci-dessous résume les principaux facteurs de risques ainsi que les mesures de réformes déjà prises et à prendre pour leur prise en compte.

| Piliers | Indicateurs | Facteurs de risque | Risque initial | Mesures de réformes | Risque résiduel |
|----------------------|---|---|----------------|---|---------------------------------------|
| Passation de marchés | <ul style="list-style-type: none"> ▶ ▶ ▶ ▶ Cadres juridique et réglementaire ▶ Intégrité et transparence ▶ Efficacité | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Il existe des cas de gré à gré non conformes et leur volume est trop important ▶ Opérationnalisation et indépendance des Cellules de passation de marchés publics (CPMP) | Substantiel | <p>i. <u>Mesures prises</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Audit des délais du processus de passation des marchés publics -Adoption des DTAON adoptés par Décrets N°2013-404,405 et 406 en conseil des ministres le 06 juin 2013 ; -Projet d'arrêté pour la mise en place des Cellules de Passation de Marchés Publics (CPMP) dans leur mission de contrôle vis-à-vis des autorités contractante au-dessous du seuil de la DMP <p>ii. <u>Mesures à prendre</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Transposer la Directive UEMOA n°4 pour limiter le cas de gré à gré et réaliser l'audit des marchés attribués par entente directe exercices 2011, 2012, 2013, -Signature par le Ministre de l'Economie et des Finances et mise en vigueur du nouvel arrêté ministériel rendant indépendantes et opérationnelles les Cellules de Passation de Marchés Publics (CPMP) dans leur mission de contrôle vis-à-vis des autorités contractante au-dessous du seuil de la DMP (100 millions de FCFA) ; -Mise en vigueur et vulgarisation des nouveaux DTAON ; -Disposition sur fraude et corruption à insérer dans les DTAON 1. Renforcer le nombre et le ciblage des programmes de formation | Modéré |
| | 1. Efficience des opérations et pratiques d'approvisionnement du pays | 1. Les capacités techniques des collectivités décentralisées et autorités publiques sont insuffisamment renforcées | Elevé | Substantiel | 2. Adopter l'arrêté sur les sanctions |

| Piliers | Indicateurs | Facteurs de risque | Risque initial | Mesures de réformes | Risque résiduel |
|---------|---|--|----------------|--|-----------------|
| | <p>2. Le pays s'est doté des mesures de promotion de l'éthique et de lutte contre la corruption</p> <p>3. Fonctionnalité du marché des achats gouvernementaux</p> | <p>2. L'ANRMP ne peut exercer sa fonction « sanction »</p> <p>3. Le cadre juridique favorisant l'accès des PME à la commande publique doit être renforcé</p> | | <p>3. Etudier l'opportunité d'introduire un dispositif réglementaire facilitant l'accès des PME à la commande publique</p> | |